

SAINT-BRIEUC
ARMOR

Agglo

Mon
magazine d'information

N° 26

OCT.

NOV.

DÉC.



DOSSIER 21

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS : S'ADAPTER EN DOUCEUR

4/7 | **POLITIQUE**
Bilan
de mi-mandat

12/14 | **JEUNES**
Des aides pour
leurs projets

La terre, la mer, l'avenir en commun
saintbrieuc-armor-agglo.bzh

BINIC-ÉTABLES-SUR-MER / HILLION / LA HARMOYE / LA MÉAUGON / LANFAINS / LANGUEUX / LANTIC / LE BODÉO / LE FÉIL / LE LESLAY / LE VIEUX-BOURG /
PLAINE-HAUTE / PLAINTEL / PLÉDRAN / PLÉRIN / PLÈUC-L'HERMITAGE / PLOUFRAGAN / PLOURHAN / PORDIC / QUINTIN / SAINT-BIHY / SAINT-BRANDAN /
SAINT-BRIEUC / SAINT-CARREUC / SAINT-DONAN / SAINT-GILDAS / SAINT-JULIEN / SAINT-QUAY-PORTRIEUX / TRÉGUEUX / TRÉMUSON / TRÉVENEUC / YFFINIAC

 **SAINT
BRIEUC
ARMOR**
AGGLOMÉRATION

RETOUR EN IMAGES



BINIC FOLKS BLUES

Le retour au port du Binic Folks Blues s'est déroulé dans une ambiance euphorique. Les 40 000 festivaliers ont réservé un superbe accueil aux 24 groupes programmés.



VOILE

Le Tour de Bretagne à la voile, à Saint-Quay-Portrieux, a donné le top départ des grands événements sportifs qui ont rythmé l'été dans l'agglo.



CHAMPIONNATS AVENIR

Début août, plus de 700 coureurs de 15 à 23 ans ont participé aux Championnats de France de l'Avenir de cyclisme à Plédran.



VTT

La Coupe du monde de VTT-trial, à Plœuc-L'Hermitage, a procuré des sensations fortes tant aux pilotes qu'aux spectateurs.



OCEAN FIFTY

À Saint-Quay-Portrieux, le Trophée des multicoques Baie de Saint-Brieuc séduit toujours autant les touristes et les habitants.



Saint-Brieuc Armor Agglomération, 5, rue du 71^e Régiment d'infanterie, 22000 Saint-Brieuc Cedex 2.

Site internet, saintbrieuc-armor-agglo.bzh.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION, Ronan Kerdraon. RESPONSABLE DE LA PUBLICATION, Chrystèle Brocheriou. RÉDACTRICE EN CHEF, Caroline Éluard. CRÉDITS PHOTOS, Joël Bellec, Caroline Éluard, Fafa Pics, Gaëla Moureau, PHM Fremond, Emmanuelle Rodrigue, Swan, Vincent Gérard, Adobe Stock CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGES, mediapilote. RÉDACTION, Caroline Éluard, Chrystel Furigo IMPRESSION, Roto France. DIFFUSION, La Poste. ÉDITEUR, Saint-Brieuc Armor Agglomération. Imprimé à 88 814 exemplaires sur papier recyclé ISSN 2105-1844.



4

POLITIQUE //

4/7

BILAN DE MI-MANDAT
L'interview du Président
de l'Agglomération

Sélection de 32 actions
réalisées et engagées



8

ÉCONOMIE //

8/11

LES CHÂTELETS
La zone d'activités
s'agrandit

GRUPE API
Il rend ses clients
plus efficaces

TERRITOIRE
ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE DURÉE
Une entreprise
d'un nouveau genre

AGGLO //

12/20

12
BOURSE ZÉPHYR

13
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

SALON
SUP'ARMOR

14
PASS'ENGAGEMENT

15
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

ATLAS DE
LA BIODIVERSITÉ



15

16
HABITAT

17
RÉNOVATION

18
EMPLOI
PLUI
HABITAT

19
SANTÉ

20
LA BRIQUETERIE

DOSSIER //

21/26

COLLECTE ET
TRAITEMENT
DES DÉCHETS :
S'ADAPTER
EN DOUCEUR



21

LOISIRS //

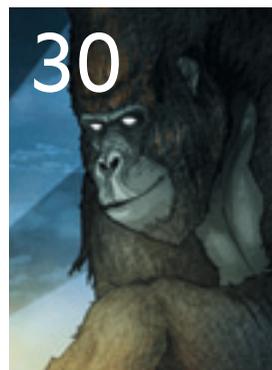
27

EN PLEIN CŒUR
UNVSTI EVENT

28
LA MAISON DE LA BAIE

29
ANNÉE VERTE
MOIS DE
L'ACCESSIBILITÉ

30
CARNAVALOROCK
SALON DU
LIVRE JEUNESSE



30

31
DE BEAUX LENDEMAINS
L'ŒIL VAGABOND



32

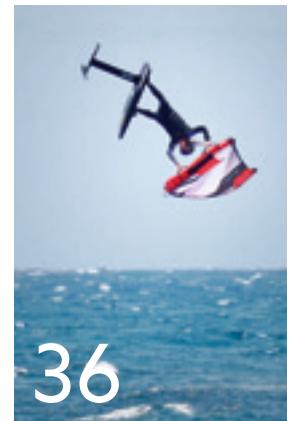
32
FESTIVAL DES
CHANTEURS
DE RUE
FÊTE
DES JARDINS

INFOS PRATIQUES // 33
EXPRESSIONS POLITIQUES
// 34/35

ILS FONT L'AGGLO //

36

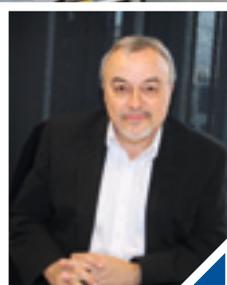
AXEL GÉRARD



36

BILAN DE MI-MANDAT

Afin de garantir une eau de qualité, une nouvelle usine d'eau potable, à Ploufragan, entrera en fonctionnement courant 2024.



Ronan KERDRAON
Président de Saint-Brieuc
Armor Agglomération

« Développer et renforcer notre territoire »

Trois ans après son arrivée à la tête de Saint-Brieuc Armor Agglomération, Ronan Kerdraon dresse un bilan des actions menées et fixe les objectifs pour les trois années à venir.

Le 16 juillet 2020 vous avez été élu Président de l'Agglomération. Comment avez-vous vécu cette première moitié de mandat ?

Les premiers mois, même premières années, ont été marqués par la crise sanitaire, sociale et économique, puis par la guerre en Ukraine, la crise énergétique et l'inflation. Mais nous avons su faire preuve de réactivité et d'adaptabilité.

Pendant le Covid, une enveloppe de près de 2 M€ a été débloquée en urgence pour soutenir financièrement et accompagner l'économie locale. En trois ans, ce sont 5 M€ qui ont été consacrés à l'économie ! Lors de la crise sanitaire, les équipes de l'Agglomération sont restées mobilisées. Je pense particulièrement au personnel du Centre intercommunal d'action sociale, mais aussi aux rippers ou encore aux agents des piscines qui ont travaillé au centre de vaccination.

Face à l'inflation et à la crise énergétique, nous accélérons nos projets en faveur de la transition énergétique et nous soutenons les ménages via, par

exemple, nos aides à la rénovation des logements. L'Agglomération s'efforce, aussi, de réduire l'impact des réglementations sur les factures de nos concitoyens.

Pourquoi êtes-vous attaché à la gouvernance partagée de Saint-Brieuc Armor Agglomération ?

La gouvernance partagée, c'est un état d'esprit. C'est un mode de gouvernance historique de l'intercommunalité sur notre territoire, et je tenais à m'inscrire dans cette logique. C'est une manière de coconstruire les politiques publiques, chacun avec ses sensibilités, et de les faire avancer au service de l'intérêt général. Cela fait vivre la démocratie. De ce point de vue, je tiens à dire que le travail avec Sylvie Guignard, première vice-présidente, membre du groupe de la minorité, est d'excellente qualité et se fait en toute confiance.

Mais quand on parle gouvernance partagée, je pense aussi à la gouvernance partagée à l'échelle territoriale, puisque je tiens à ce que l'Agglomération soit un soutien aux 32 communes, quelles que

soient leurs tailles. Il s'agit de respecter la souveraineté municipale de chaque Maire, avec par exemple, un poids politique accru donné à la Conférence des Maires.

Vous faites de la transition énergétique le fil conducteur de vos politiques.

Quelles sont les actions inscrites dans cette démarche ?

La transition énergétique et l'emploi local non-délocalisable font partie des quatre grandes orientations de notre Projet de territoire. Nous agissons pour la sobriété énergétique et le développement des énergies renouvelables en soutenant, par exemple, la rénovation énergétique des logements et des entreprises ou encore en menant un projet de station de production et de distribution d'hydrogène vert. Nous nous efforçons de préserver la ressource en eau et de fournir une eau potable de qualité en construisant une nouvelle usine de traitement et en travaillant sur une gestion intégrée des eaux pluviales. Nous renforçons l'offre de mobilités alternatives à la voiture individuelle en proposant un service

de vélos électriques en libre-service, en aménageant des pistes cyclables ou voies vertes, en rendant les abonnements TUB plus attractifs... Nous avons même créé une direction de la Transition écologique afin que cette ambition infuse l'ensemble de nos politiques.

La loi Zéro artificialisation nette impose aux collectivités d'être plus économes et rigoureuses en termes de consommation foncière. Comment l'Agglomération s'est-elle inscrite dans cette exigence ?

Pour rappel, la démarche Zéro artificialisation nette consiste à réduire au maximum l'extension des villes en limitant les constructions sur des espaces naturels ou agricoles et en compensant l'urbanisation par une plus grande place accordée à la nature dans la ville. Elle a été pleinement intégrée dans le Plan local d'urbanisme intercommunal qui va entrer en phase d'enquête publique courant 2024. L'ensemble des 32 communes est parvenu à un compromis. Plus de 200 réunions avec les communes ont été organisées et je remercie les élus et plus particulièrement Joël Le Borgne, conseiller délégué chargé du suivi des documents d'aménagement du territoire, pour leur investissement. Au final, le logement a été privilégié par les élus : une part importante des espaces disponibles lui sera dédiée pour être en cohérence avec notre politique démographique ambitieuse. D'ici 2034, sur les 312 ha disponibles, 150 iront aux logements, 86 aux activités économiques et 76 aux équipements et infrastructures.



Pour favoriser les mobilités douces, l'Agglomération participe à l'aménagement de voies ou pistes cyclables comme l'Hentig Glas, à Saint-Brieuc.

Votre mandat s'est ouvert sur une concertation renforcée avec les EPCI costarmoricains. En quoi est-ce essentiel à vos yeux ?

Nous avons un réseau de villes petites et moyennes qui maille et structure la Bretagne Nord. C'est pour cette raison que nous, élus locaux de Bretagne Nord, réfléchissons à nos politiques structurantes de manière coordonnée entre EPCI sur les mobilités, sur la formation, sur la production et distribution d'hydrogène vert, sur la gestion de nos déchets, sur une politique ambitieuse en matière d'enseignement supérieur. La Région Bretagne référence l'unité urbaine de Saint-Brieuc comme la quatrième plus importante de Bretagne.

À l'heure où d'importants investissements sont envisagés au service de la structuration des bassins de mobilités et de vie en Bretagne Nord, nous considérons vital que notre toile de villes petites et moyennes, chacune structurant un bassin de vie et de population, prenne sa place, rien que sa place, mais toute sa place, à la hauteur de ce que la Bretagne Nord représente en Bretagne.

La problématique des déchets s'est imposée. Pouvez-vous nous en dire plus ?

La loi nous incite à baisser notre production de déchets et à harmoniser notre mode de financement du service de collecte et de valorisation des déchets. L'ensemble du territoire va ainsi passer à la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) au

1^{er} janvier 2024. Nous avons aussi fait le choix d'aller progressivement vers l'incitatif afin d'accompagner la réduction des déchets. C'est un objectif clair et assumé car il contribue fortement à la transition écologique et à la protection de notre environnement.

Nous devons aussi pouvoir pérenniser le service en équilibrant son budget ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Le budget principal de l'Agglomération contribue à hauteur de 1 M€ à la gestion des déchets. C'est au détriment d'autres projets. Il faut donc que l'on arrive à la fois à trouver le bon dispositif pour que chaque producteur paie les déchets qu'il produit tout en accompagnant les habitants comme les entreprises vers la réduction de leurs déchets.

Mais soyons clairs, les réglementations nationales et européennes génèrent une explosion du coût du traitement des déchets. Malgré tous les efforts mis en place par l'Agglo pour contenir cette hausse sur la facture de nos concitoyens, elle va quand même augmenter.

Comment appréhendez-vous les trois années à venir ?

Si beaucoup de chemin a déjà été parcouru durant ces trois premières années, de nombreuses actions sont engagées pour répondre aux besoins des habitants et aux enjeux environnementaux. J'ai confiance car nous partageons au sein de l'Agglomération une volonté de développer et renforcer notre territoire. ■



L'Agglo cherche à développer les "nouvelles" énergies. Ainsi, les TUB se sont dotés de trois bus articulés au bio gaz hybrides.

BILAN DE MI-MANDAT

Sélection de 32 actions réalisées et engagées

Trois ans se sont écoulés depuis la constitution du Conseil d'Agglomération, l'occasion de faire le bilan à mi-parcours des actions menées. Nous avons sélectionné, en clin d'œil aux 32 communes qui constituent l'Agglo, 32 actions.

Les actions réalisées

- 1) Mobilisation : l'Agglomération a soutenu **l'économie locale** pendant et après la crise sanitaire. Elle a notamment financé des aides aux entreprises et la campagne Tickets commerçants. Elle a ainsi débloqué une enveloppe de près de 2 M€.
- 2) Onze chefs d'entreprise et professionnels de santé se sont engagés dans une campagne de communication pour **faire connaître le bassin de vie local** et ses atouts.
- 3) L'Agglomération a adopté un **schéma de gestion durable du foncier économique** en février 2023. Ses ambitions : créer de la valeur sur le territoire, rapprocher les entreprises des villes et secteurs déjà urbanisés et contribuer à un développement équilibré de chaque partie du territoire dans une logique de sobriété foncière et de réduction de l'artificialisation des sols.
- 4) Un **service Promotion affaires et groupes** a été créé en mai 2022 à l'Office de tourisme de la Baie de Saint-Brieuc, dans le cadre de sa mission "bureau des congrès".
- 5) Le secteur allant des Villages (Saint-Brieuc) aux Châtelets (Ploufragan) a obtenu la **labellisation Territoire zéro chômeur de longue durée**. Cette labellisation a permis la création d'une entreprise à but d'emploi.
- 6) **Élaboration d'un projet territorial de santé 2023-2026** dont l'un des principaux objectifs est d'attirer des professionnels de santé. Son budget pour la première année : 400 000 €. Par ce projet, l'Agglomération accompagne les communes qui souhaitent développer des centres de santé ou des maisons médicales. Elle soutient aussi les médecins libéraux qui s'installent sur le territoire.
- 7) Au Centre intercommunal d'action sociale, un **travail de sectorisation** a abouti à l'optimisation des secteurs géographiques, limitant ainsi les kilomètres parcourus par les agents et les dépenses de carburant.
- 8) L'Agglomération et 14 de ses communes se sont mobilisées pour fournir des **générateurs électriques** à la communauté de communes d'Ovrutch, en Ukraine.
- 9) **Schéma cyclable adopté !** Il s'est traduit, notamment, par l'aménagement d'une voie verte de 2,4 km dans Saint-Brieuc qui relie la rue Chaptal au quartier de la gare et au centre-ville. La troisième partie de cette voie, en cours d'étude, permettra de rejoindre le quartier de Cesson. Autre action : le service de vélos électriques en libre-service, Vélo'Baie (Saint-Brieuc), a été étendu avec 40 vélos au total.
- 10) De nombreuses actions sont menées afin d'accompagner la **transition énergétique** du territoire. L'Agglo a ainsi donné l'exemple en installant une centrale photovoltaïque sur le toit du centre inter-administratif. Elle fournit environ 10 % de l'électricité consommée dans le bâtiment.
- 11) Un **cadastre solaire** a été mis en place avec la Ville de Saint-Brieuc. Cette cartographie interactive permet aux habitants de connaître les possibilités d'installation de panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques.
- 12) 14 communes sur 19 sont raccordées à **la fibre optique**. Les cinq dernières – Binic-Étables-sur-Mer, Le Vieux-Bourg, Plainel, Plœuc-L'Hermitage et Saint-Quay-Portrieux – le seront d'ici 2026.
- 13) Quatre nouvelles **stations d'épuration** ont été mises en service à Lantic, Saint-Donan, Saint-Quay-Portrieux et Saint-Carreuc. Elles représentent, à elles quatre, un investissement de plus de 11 M€. De gros travaux de réseaux ont également été réalisés à Douvenant (Saint-Brieuc) et un bassin tampon a été construit au Légué.
- 14) Un **tarif réservé aux étudiants à 120 € par an** (60 € pour les boursiers) a été mis en place dans les Transports Urbains Briochins. Un pack de bienvenue est également remis, chaque année à la rentrée, aux étudiants en première année. Il comprend des offres étudiantes comme un ticket TUB d'une semaine pour découvrir le réseau de bus.

40 vélos électriques sont disponibles dans quatre stations de recharge à Saint-Brieuc. Ici, la station du campus Mazier.



15) La gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP) a été votée, en 2021, par les élus et permettra, à terme, une gestion vertueuse des eaux pluviales, une limitation des pollutions et un coût soutenable. Il s'agit de favoriser l'écoulement naturel des eaux de pluie en limitant les surfaces imperméables.

16) La stratégie Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) a été validée en avril 2021. L'Agglomération a fixé ses engagements et ses moyens pour lutter contre les inondations par débordement de cours d'eau ou par la mer.

17) Chaque année, l'Agglo investit en moyenne 6 M€ pour l'habitat. Ce budget comprend les frais de fonctionnement, les aides aux habitants, mais aussi la production et la réhabilitation de logements. Tous les ans, l'Agglomération contribue à la construction de **200 nouveaux logements sociaux**. Elle accompagne également les bailleurs sociaux dans les opérations de rénovation.

18) Enseignement supérieur : l'ancien collège Beaufeuillage, à Saint-Brieuc, a été rénové (avec le Département) afin d'accueillir l'Inspé (Institut national du professorat et de l'éducation) ainsi que les étudiants en études de santé.

19) Sport Nature : la station VTT a été étendue vers le sud du territoire. Elle compte désormais 43 parcours et 1027 km de sentiers balisés.

20) Le sport de haut niveau amateur individuel et collectif est soutenu par l'Agglomération. Ainsi des clubs comme le Stade briochin, le Tréguieux Basket, le Cesson Volley, le Goëlo CA, le RAC, le Quintin Roller club, le Stade Ploufragan roller skating et l'AL Badminton ont bénéficié d'un accompagnement logistique et financier.

21) Notoriété : de grands événements sportifs ont été organisés ou accueillis par l'Agglo comme les championnats de France de VTT et la Coupe du monde de VTT-trial, à Plœuc-L'Hermitage, ou encore le Tour de Bretagne à la voile et le Trophée des multicoques en Baie de Saint-Brieuc, à Saint-Quay-Portrieux.

22) Avec l'entrée des centres de documentation de Ti ar Vro (2020), du conservatoire (2021) et de la médiathèque de Tréveneuc (2022), Les Médiathèques de la Baie réunissent aujourd'hui 31 médiathèques et bibliothèques.

Les actions en cours

23) Les enquêtes auprès des habitants de l'Agglomération en vue du passage à la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMI) se terminent par Saint-Brieuc.

24) La piscine Aquabaie, et surtout son bassin sportif, sont en rénovation. Le montant des travaux s'élève à 2,38 M€ HT dont 652 000 € financés par l'Agglomération.



Le bassin sportif d'Aquabaie va être recouvert d'une coque en inox.

25) L'Agglo coordonne le projet de réhabilitation de l'ancien Marché de gros, à Brézillet (Ploufragan), en pôle loisirs.

26) L'Agglomération travaille avec ses partenaires à l'implantation d'une plateforme de production et d'une station de distribution d'hydrogène vert aux Châtelets (Ploufragan).

27) La nouvelle usine d'eau potable est en cours de construction. Ce sera le plus gros investissement du mandat : 30 M€ avec les raccordements à l'usine et les frais annexes.

28) Le programme de Transport Est Ouest, qui relie par un bus à haut niveau de service l'est et l'ouest de la ville de

Saint-Brieuc, entre dans sa phase finale. Les sections Corderie-Les Plaines-Villes et Université-Chaptal devraient s'achever en juin 2025 pour une mise en service à la rentrée de septembre 2025. Elle coïncidera avec la réorganisation du réseau TUB dont TEO sera la colonne vertébrale.

29) Le Plan local d'urbanisme intercommunal entre dans la phase finale de son élaboration. Ce document, qui traduit le projet politique d'aménagement et de développement durables du territoire pour les 10 à 15 prochaines années, devrait être voté courant 2024.

30) Un projet alimentaire territorial, coordonné par l'Agglo, doit aboutir à une stratégie et à un plan d'action opérationnel en 2024. Il vise à rapprocher les producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités ou encore consommateurs afin de développer une agriculture durable et une alimentation de qualité sur notre territoire.

31) Un atlas de la biodiversité est en cours d'élaboration. Au-delà d'un inventaire naturaliste, il donnera une cartographie des enjeux de biodiversité à l'échelle de l'agglomération.

32) Le bâtiment de l'ex-Caf, à Saint-Brieuc, est en réhabilitation pour créer un hôtel d'entreprises en plein centre-ville de Saint-Brieuc et accueillir le Totem de l'innovation. Le projet s'élève à 13,15 M€ HT dont 9,15 M€ financés par l'Agglo.



Le Totem de l'innovation occupera trois des huit étages du bâtiment actuellement en réhabilitation.

LES CHÂTELETS

LA ZONE D'ACTIVITÉS S'AGRANDIT



Les travaux d'extension du parc d'activités des Châtelets étaient en cours en septembre dernier.

L'aménagement des tranches 2 et 3 de l'extension Nord des Châtelets devrait s'achever début 2024 et permettre d'accueillir de nouvelles entreprises.

Après avoir accueilli le dépôt des bus, Marie Morin, Mecatek, HK Construction, Scopatel, ABC Création, Deltavit ou encore LG Métal, la zone d'activités des Châtelets, située entre Ploufragan et Trégueux, s'étend sur 25 ha complémentaires. Cette extension, réalisée par Saint-Brieuc Armor Agglomération, va permettre de répondre durablement à des besoins d'implantation d'entreprises industrielles et/ou artisanales.

En effet, le parc d'activités des Châtelets, qui compte plus de 200 entreprises, connaît très peu de vacance immobilière et a bénéficié de plusieurs projets de reconversion de friche et de densification foncière. Sa situation géographique, son aménagement et son environnement économique IE rendent particulièrement attractif et vont permettre de générer de l'activité, de créer de l'emploi et de la richesse.

Ce projet, programmé avant l'adoption d'un nouveau schéma foncier économique, fait partie des dernières extensions de parcs d'activités. Il accompagne la transition vers une politique de zéro artificialisation nette qui vise notamment à diviser par deux le rythme de l'artificialisation des sols entre 2021 et 2031 par rapport à la décennie précédente. En parallèle de cette extension, l'Agglomération continue d'agir sur la reconversion de friches et l'optimisation des parcs d'activités.

Aux Châtelets, les terrains à bâtir seront ainsi vendus et découpés au plus juste des besoins des entreprises pour limiter la consommation foncière. Des aménagements paysagers avec des essences locales favorisent également l'intégration environnementale du site. La gestion intégrée des eaux pluviales

sera de rigueur sur tous les nouveaux projets. Enfin, les entreprises pourront être accompagnées par l'Agglomération afin que leurs projets prennent en compte les enjeux environnementaux tant pour la construction de leurs bâtiments que pour leurs activités.

L'aménagement des tranches 2 et 3 de l'extension Nord des Châtelets constitue un investissement à hauteur de 3,7M€ HT pour Saint-Brieuc Armor Agglomération. ■

Plus d'infos

économie@sbaa.fr
02 96 77 20 49

SCHEMA DE GESTION DURABLE DU FONCIER ECONOMIQUE

De premiers comités de site à Pordic

Ils doivent permettre de créer des dynamiques sur les deux zones d'activités de la commune.

L'Agglomération a adopté un schéma de gestion durable du foncier économique en février 2023. Il a pour principales ambitions de créer de la valeur sur le territoire, de rapprocher les entreprises des villes et secteurs déjà urbanisés et de contribuer à un développement équilibré de chaque

partie du territoire dans une logique de sobriété foncière et de réduction de l'artificialisation des sols. Dans ce cadre, quatre sites d'expérimentation ont été définis : les parcs d'activités économiques des Châtelets, de Beaufeuillage-Chaptal, de Saint-Brandan et de Pordic.

De premiers comités de site ont eu lieu à Pordic. Ils réunissent les entreprises de La Ville Auvray et de Kéribet, la mairie de Pordic et l'Agglomération. Leurs objectifs sont de créer des dynamiques collectives, de favoriser l'économie circulaire et de trouver des solutions d'optimisation et de mutualisation du foncier. ■



API

IL REND SES CLIENTS PLUS EFFICACES

Le groupe API ne cesse de se développer depuis sa création en 1997, à Yffiniac. Son nombre de salariés a presque doublé en trois ans.

Frédéric Le Grand,
cogérant du groupe API.

26 ans d'existence

L'histoire du groupe API, installé à Yffiniac, démarre en 1997 avec IMAP Armor. Créée par Yvon Le Grand, cette entreprise propose des solutions d'automatismes industriels, notamment pour l'agroalimentaire. Il s'agit de concevoir, de mettre en place et d'assurer la maintenance de lignes de production. « De l'automatisme, IMAP a vite développé un service électricité et informatique industriels pour livrer des projets clé en main », raconte Frédéric Le Grand, aujourd'hui cogérant d'API avec son frère Yann.

Huit entités

Désormais, le groupe API compte huit entités : cinq avec une spécialité métier (toutes à Yffiniac) et trois antennes dans le Morbihan, le Finistère et l'Ille-et-Vilaine. Ainsi, IMAP est spécialisée dans l'automatisme et l'électricité industrielle, IMS (2005), dans l'informatique industrielle, ETC (2008), dans l'électricité tertiaire, ISEA ingénierie, dans la maîtrise des consommations d'énergie et la gestion technique du bâtiment et enfin ITE (2021), dans l'énergie et la méthanisation. « Si nous développons sans cesse nos compétences, c'est que notre groupe accorde beaucoup d'importance à l'innovation

et consacre près de 500 000 € par an à la recherche et au développement », explique Frédéric Le Grand.

Une transition en douceur

Si Yvon Le Grand est toujours actionnaire, ses deux fils, Yann et Frédéric, ont pris la tête du groupe en avril 2021 après des années d'implication. « On a fait tous les postes et tous les échelons, sourit Frédéric Le Grand. Nous continuons ce que notre père a mis en place en ajoutant progressivement notre patte. » En matière de ressources humaines, par exemple, « nous prônons toujours l'autonomie et la responsabilité de chacun en n'établissant pas de hiérarchie. Nous avons juste tenu à doubler tous les postes pour garantir davantage de sécurité et de sérénité pour les équipes. »

Un véritable essor

« En trois ans, le chiffre d'affaires du groupe a doublé pour atteindre plus de 20 millions d'euros, se réjouit Frédéric Le Grand. Nous sommes aussi passés de 90 à 160 salariés. » Un développement qui s'explique par le rôle majeur d'API pendant la crise Covid. « Nous avons accompagné beaucoup d'entreprises dans le suivi et l'adaptation de leur production. » Cet essor est éga-

lement dû au succès de LINA Pro, le logiciel inventé par API et installé dans plus de 700 entreprises. « Il permet de faire de la traçabilité dans tous les domaines et répond à l'industrie 4.0. Cela va du suivi d'un produit à la gestion des énergies, à l'accès sécurisé, à la maintenance... » Un logiciel adaptable aux différents besoins qui séduit tant l'industrie que les collectivités et les établissements scolaires.

Des collaborateurs formés

Malgré un marché de l'emploi tendu, API parvient à embaucher. « Quand nous recrutons, nous savons que, même pour des personnes diplômées, 6 à 18 mois de formation en interne seront nécessaires. Nous avons conçu les outils et les avons rendus disponibles sur notre site solutions-industrielles.com. »

Un nouveau bâtiment

Face à son développement, API s'est développé d'un nouveau bâtiment de 3 000 m² juste à côté du site historique. Il comprend 1 500 m² de bureaux, 900 m² d'atelier de câblage et 600 m² d'espace de stockage. Un espace séminaire avec une large vue sur la baie a même été créé et « est disponible pour nos clients ».

Clara Le Tertre
et David Kmiec
accompagnent
les volontaires
de l'EBE.

TZCLD

Une entreprise d'un nouveau genre

L'entreprise à but d'emploi a ouvert le 2 octobre. Elle propose un emploi durable aux personnes qui en sont privées depuis plus d'un an.

Une entreprise à but d'emploi (EBE), si elle répond à des besoins non couverts, est avant tout créée pour et par les personnes privées d'emploi. Un modèle qui est longtemps apparu comme une douce utopie. Sauf que le 24 mai, il est bel et bien devenu réalisable. Ce jour-là, le territoire des Villages (Saint-Brieuc) aux Châtelets (Ploufragan) a été habilité "Territoire zéro chômeur de longue durée" par l'État. Une habilitation qui lui permet de bénéficier de fonds pour notamment créer une EBE et des emplois supplémentaires pour le territoire.

L'idée de monter une EBE est née fin 2018 grâce aux associations Adaléa, Emmaüs, ATD Quart Monde et le Secours Catholique qui ont été rejointes, en 2019, par l'Agglomération. Cette dernière s'est investie humainement et financièrement dans ce projet, au même titre que les communes concernées, Ploufragan et Saint-Brieuc, et en a pris le portage en 2022.

Après près de 5 ans de ténacité, l'entreprise à but d'emploi voit enfin le jour. Les 12 premiers contrats de travail en CDI ont été signés le 26 septembre et les différentes activités démarrent progressivement. « Elles n'entrent pas en concurrence avec l'économie traditionnelle, assure David Kmiec, directeur de l'entreprise. Et elles ont toutes été définies avec les demandeurs d'emploi et validées par le comité local de l'emploi, organe décisionnel. »

Les actuels salariés, appelés volontaires, ont tous participé à l'élaboration du projet. « Conformément aux principes du projet, ils choisissent leurs activités en fonction des besoins de l'entreprise, leur temps de travail... La polyvalence est la règle. » Ils sont payés au SMIC horaire et peuvent parfois bénéficier de compléments de revenu. « Des rendez-vous individuels avec la CAF et la CPAM ont été proposés aux volontaires pour qu'ils connaissent en amont les éventuelles répercussions financières », explique David Kmiec.

De nouvelles embauches sont prévues jusqu'en 2026. « On peut aller jusqu'à 60 volontaires », confie le directeur. Aucun diplôme et aucune expérience particulière ne sont exigés. Seuls critères pour pouvoir s'inscrire sur la liste d'attente : habiter sur le territoire depuis plus de 6 mois et être sans emploi depuis au moins un an.

Pour fonctionner l'EBE dispose, jusqu'en 2026, de subventions de l'État, du Département, de l'Agglomération, de Saint-Brieuc et de Ploufragan. Elle cherche des cofinanceurs pour proposer des tarifs les plus solidaires possibles et compte sur l'intérêt des clients que ce soient des particuliers, des entreprises ou encore des collectivités.

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES



Maraîchage bio



Restauration solidaire



Transformation de textiles destinés aux déchets en nouveaux objets



Conciergerie d'entreprises ou de collectivités



Petits travaux pour les entreprises



Transformation de bois de palettes en mobilier



CE QU'ILS EN PENSENT



« Je ne ressens plus aucun stress »

Camille Nabaha, 59 ans, est au chômage depuis 2020. Le dernier emploi de cet ancien ouvrier dans le bâtiment était chauffeur de car. « *Je m'occupais du ramassage scolaire* », explique-t-il. C'est un courrier de la mairie de Ploufragan qui lui fait découvrir le projet de création d'entreprise à but d'emploi. « *J'ai été à un entretien durant lequel on m'a expliqué le projet. Ça m'a paru un peu flou, s'amuse-t-il. C'est devenu plus clair après quelques réunions.* » Et depuis septembre 2021, ce souriant habitant des Châtelets est investi dans le projet et prend part tous les 15 jours aux réunions "ressources". « *Cela m'a permis de sortir de chez moi, de rencontrer des gens* », constate Camille Nabaha. Il a même été à Caen visiter une EBE et a participé à des ateliers menuiserie. « *On a fabriqué des objets que nous avons vendus sur les marchés* », raconte-t-il.

Camille Nabaha fait partie des 12 premières personnes embauchées en CDI. « *Je ne ressens plus aucun stress et suis heureux de pouvoir travailler à plein temps jusqu'à ma retraite* », confie ce volontaire motivé par le maraîchage, les petits bricolages et le recyclage du bois.



« C'est un peu notre bébé »

Raconter son parcours est encore douloureux pour Patricia Rabet, 61 ans. « *J'ai travaillé 25 ans en usine et j'ai tout perdu à la suite d'un accident de voiture en 2003, raconte-t-elle. Après un arrêt de travail de deux ans et demi, j'ai enchaîné les boulots dans la vente, les formations, les démarches...* » Elle est investie dans le projet d'EBE depuis mars 2022 et a apprécié la convivialité et l'entraide qui règnent durant les réunions.

Elle travaille entre 20 et 25 heures au sein de l'entreprise et a choisi l'atelier couture et plus particulièrement le recyclage du cuir. « *Cette entreprise, c'est un peu notre bébé. On s'y sent bien parce qu'on a choisi nos activités, notre temps de travail... L'entreprise s'adapte à nos besoins.* »

Plus que tout, Patricia Rabet est heureuse d'avoir des relations sociales, un rythme et des projets. « *Je vais peut-être réussir à me payer un petit week-end* », sourit-elle pleine d'envies. ■



Plus d'infos

Service insertion sociale
et professionnelle
02 96 77 33 00

PAROLE D'ÉLU



Yannick Le Cam,

conseiller délégué à l'insertion

« *Le projet Territoire zéro chômeur de longue durée a mobilisé, pendant plus de quatre ans, de nombreux acteurs et, en particulier, les personnes privées d'emploi. Le collectif c'est la force de ce projet!* »

Il a réuni l'Agglomération et deux communes – Saint-Brieuc et Ploufragan – qui ont su travailler ensemble pour défendre le droit à l'emploi sur le territoire.

Pour construire notre Territoire zéro chômeur, nous avons tous été guidés par plusieurs principes. Le premier: personne n'est inemployable à partir du moment où l'emploi est adapté aux capacités et aux compétences des personnes.

Le deuxième: le travail ne manque pas. En effet, il y a des tâches utiles qui ne sont pas réalisées sur les territoires. On peut donc créer de nouveaux emplois sans entrer en concurrence avec des activités déjà existantes.

Le troisième principe: la privation durable d'emploi coûte plus cher à la collectivité que la création d'emplois.»

+++
CHIFFRES CLÉS

10 000 habitants, environ, vivent sur le territoire habilité TZCLD. Il s'étend sur Saint-Brieuc et Ploufragan et comprend les quartiers Waron/Point du Jour, Les Villages, Iroise et Les Châtelets.

15 personnes privées d'emploi impliquées dans le projet.

800 personnes environ privées d'emploi sur ce territoire.

50 organisations publiques ou privées mobilisées.

BOURSE ZÉPHYR

Ses reportages racontent le camp de Péran

Pour produire sa série de podcasts sur ce site archéologique de Plédran, Marine Hion a bénéficié de la bourse Zéphyr, qui s'adresse aux 11-30 ans du territoire.

Beaucoup d'habitants de l'agglo ont entendu parler du camp de Péran (Plédran), mais peu savent exactement de quoi il s'agit. C'était le cas de Marine Hion, Plédranaise de 25 ans, avant qu'elle ne réalise "Histoires de Péran", une série de podcasts sur ce site archéologique.

De retour dans sa ville natale, après deux ans d'animation dans une radio à Limoges, Marine entend parler d'un appel à projets lancé par sa mairie. Elle propose alors de mettre ses compétences en radio au service de la commune. « On m'a suggéré de travailler

sur le camp de Péran, raconte-t-elle. Je ne suis pas passionnée d'histoire et de patrimoine, mais après deux heures d'échanges avec Hervé Le Goc, de la médiathèque de Plédran, j'ai été convaincue! »

Elle démarre son projet en septembre 2022 et l'achève en février 2023. « J'ai réalisé un vrai travail journalistique. J'ai rencontré une douzaine de personnes pour recueillir le maximum d'informations comme Paula Giauffret, du centre archéologique de Péran, Jérôme Nédelec, archéologue et écrivain spécialiste des vikings de Bretagne, Milan

Perske, des BerserkrS, association de reconstitutions historiques vikings, Nicolas Poulain, du musée d'histoire de Saint-Brieuc... »

Neuf épisodes, neuf thématiques : les fouilles archéologiques, les objets conservés au musée, les vikings, les sites autour de Péran... D'une durée d'1h30 à 10 minutes, ils sont réalisés sous la forme de discussions avec une belle place accordée aux ambiances sonores. « Ça permet de rendre les sujets plus vivants », assure l'animatrice radio. Ces podcasts sont disponibles sur le site internet de la mairie de Plédran, mais aussi sur des plates-formes et des audioblogs comme ARTE Radio, Spotify, YouTube, Deezer...

Pour ce travail, Marine a reçu le soutien financier de Plédran, mais aussi du Département et de l'Agglomération via la bourse Zéphyr. Cette aide s'adresse aux 11-30 ans du territoire qui ont un projet solidaire, culturel, citoyen ou d'intérêt général. « Cet argent m'a servi à financer les déplacements et à acheter du matériel d'enregistrement », détaille Marine.

Une expérience qui lui a permis de lancer sa micro-entreprise Expression sonore. « Je propose de créer et d'enregistrer des podcasts pour des particuliers ou professionnels, publics ou privés », explique-t-elle avant de préciser qu'elle projette en parallèle de travailler dans une radio au Canada. ■

Plus d'infos
Bourse Zéphyr,
saintbrieuc-armor-agglo.bzh
02 96 77 60 39



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

MAVE: L'APPLI QUI FACILITE LA VIE DES ÉTUDIANTS



Emploi du temps, actus estudiantines, infos loisirs... Elle est désormais disponible dans l'agglo.

« *Nous-mêmes étudiants, nous trouvons compliqué d'accéder aux informations: emploi du temps, infos du campus...*, raconte Tristan

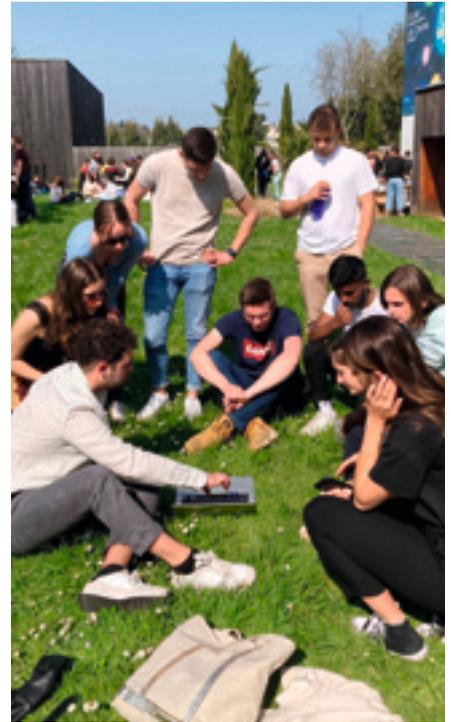
Le Dour, cocréateur avec Jade Morkerken, de l'application MAVE, pour Ma vie étudiante. *En parallèle de nos études, nous avons donc développé cette appli qui est utilisée à Rennes depuis un an.* »

MAVE est disponible gratuitement sur App Store, Google Play et sur internet. Il suffit d'indiquer son lieu d'études et ses centres d'intérêt afin de la personnaliser. Une URL ou un QR code fourni par l'établissement permet d'importer son emploi du temps syn-

chronisé. MAVE centralise toutes les actus de son école, des bons plans, des infos pratiques pour se loger, se déplacer, sortir ou encore travailler. Car MAVE ne s'adresse pas qu'aux étudiants, mais aux jeunes en général.

Pour développer cette application, Tristan Le Dour et Jade Morkerken ont, notamment, été accompagnés par Pépité Bretagne qui a pour mission de développer la culture entrepreneuriale chez les étudiants et les jeunes diplômés. Saint-Briec Armor Agglomération soutient également MAVE via le PIA⁽¹⁾ jeunesse.

(1) Programme d'investissement d'avenir.



SALON SUP'ARMOR

Plus de 150 établissements réunis

Le salon de l'enseignement supérieur des Côtes d'Armor, Sup'Armor, se tiendra du 14 au 16 décembre au Palais des congrès et des expositions de Saint-Briec.



14 au 16 décembre, ouvre la période des salons de l'enseignement supérieur. Organisé par une association, il réunit en un même lieu, le Hall 3 du Palais des congrès et des expositions de Saint-Briec, plus de 150 établissements d'enseignement essentiellement publics et privés sous contrat. « *Ils viennent pour la plupart du Grand Ouest, mais au-delà si la formation n'existe pas dans ce périmètre* », précise les organisateurs.

Ce salon s'adresse aux lycéens, à leurs parents et aux étudiants en réorientation. « *Mais notre cœur de cible reste*

les élèves de première. Ces derniers se renseignent à Sup'Armor pour ensuite se rendre aux portes ouvertes des établissements sélectionnés. Ils affineront leurs choix, au besoin, en terminale. »

Cette année, le thème de Sup'Armor porte sur les Jeux olympiques et paralympiques. Un espace sera ainsi dédié aux métiers du sport, de la diététique, de l'événementiel et de l'animation. Un autre réunira IDEO, le service public d'information et d'aide à l'orientation en Bretagne, ainsi que le CIO⁽¹⁾.

Le samedi matin, trois conférences aborderont des sujets en lien avec les préoccupations des parents et des jeunes. L'an dernier, par exemple, il

avait été question de Parcoursup et des formations aux métiers de la santé.

Plus de 10 000 personnes sont attendues dont 8 600 élèves des Côtes d'Armor, les jeudi et vendredi.

(1) Centre d'information et d'orientation.

Plus d'infos

Sup'Armor, au Palais des congrès et des expositions de Saint-Briec, de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h, les jeudi 14 et vendredi 15 décembre et de 9 h à 13 h, le samedi 16 décembre. Entrée libre.
contact@suparmor.fr
suparmor.fr

PASS'ENGAGEMENT

Ces jeunes financent leurs projets grâce au bénévolat

Zoé Peudecerf et Néo Le Bas ont 20 et 16 ans.

Ils se sont engagés dans des associations afin de payer leur permis et leur BAFA.

Le Pass'Engagement est un dispositif qui permet aux 16-25 ans de financer un projet de mobilité, de formation ou encore de logement (permis de conduire, premier véhicule, BAFA...). En contrepartie d'une bourse de 1 200 €, le jeune s'engage deux heures par semaine, de septembre à juin, au sein d'une association. Le Pass'Engagement est financé par la CAF et le Département qui porte la gestion logistique. En 2023, l'Agglomération a apporté son soutien financier à hauteur de 10 000 €.

de cette aide, ça m'a donné envie. C'est un sacré coup de pouce car il me permet de financer quasiment la totalité de mon permis de conduire. » Quant à l'engagement, il fait partie de l'ADN de Zoé !

Néo Le Bas, 16 ans, Saint-Julien

En première générale au lycée Renan (Saint-Brieuc), Néo Le Bas, 16 ans, a sollicité le Pass'Engagement pour financer son BAFA qu'il compte commencer à préparer cette année. « Animateur pour jeunes, c'est un job d'été qui me plaît », assure le jeune homme.

C'est sa mère qui lui a parlé de ce dispositif, mais il a effectué les démarches lui-même auprès, notamment, de l'ALP Basket de Ploufragan. « C'est mon club de basket depuis quatre ans, explique Néo. Dans le cadre du Pass'Engagement, je vais coacher les U9 ou les U11. » Une mission qui ne lui fait pas peur car il a déjà entraîné une équipe en binôme l'année dernière. En échange de cet engagement bénévole, il recevra 1 200 €.

« Mes parents me paient déjà mon permis de conduite accompagnée, confie le joueur. Je suis content de pouvoir me débrouiller seul pour le BAFA. »

L'année s'annonce bien chargée pour Néo qui continue à jouer au basket. Mais il assure être serein. « Je sais que je peux le faire », conclut-il. ■

C'est un sacré coup de pouce



Zoé Peudecerf, 20 ans, Saint-Brieuc

Après un BTS dans le secteur sanitaire et social, Zoé est aujourd'hui en service civique à la Voie de l'humanité, association briochine qui réalise des projets solidaires et d'entraide en Bretagne, à Haïti et à Madagascar.

Grâce au Pass'Engagement, elle peut financer ses cours de conduite. « Pendant les vacances, je travaille dans des centres de loisirs, explique la jeune femme. Et je sens que la détention du permis de conduire est un vrai critère pour être embauchée. » En contrepartie de l'aide financière de 1 200 € du Pass'Engagement, Zoé intervient bénévolement au sein de l'association d'éducation populaire Le Cercle (Saint-Brieuc). « Je m'occupe plus particulièrement des 16-25 ans. Avec l'animateur, l'idée est de les accompagner dans la création de projets notamment audiovisuels et de les inciter à investir l'Agora, un nouveau lieu d'informations, d'échanges et de coworking. »

Si le dispositif prévoit un engagement de deux heures par semaine minimum, Zoé ne compte pas son temps. « J'ai grandi dans le quartier de la Croix Saint-Lambert et avec Le Cercle. J'ai intégré l'association dès mes 10 ans et depuis, j'y passe beaucoup de temps. J'ai notamment participé, en 2021, à une Coopérative jeunesse de service. »

C'est d'ailleurs au Cercle qu'elle a découvert le Pass'Engagement. « À force de rencontrer des jeunes qui bénéficiaient



La campagne de candidature pour bénéficier du dispositif démarre mi-mars.

Plus d'infos

cotesdarmor.fr ou caf.fr

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CLIMAT ET ÉCONOMIE
EN QUESTION

Céline Guivarch, ingénieure, économiste du changement climatique et membre du Haut Conseil pour le climat ⁽¹⁾, donnera une conférence le 20 octobre sur le climat, à La Passerelle, à Saint-Brieuc. Un rendez-vous gratuit et grand public.

Sous quel angle allez-vous aborder la question du changement climatique ?

Je vais rappeler ce qu'est le changement climatique – ses manifestations, ses causes, ses conséquences à court et long terme – présenter ses impacts sur les activités économiques, les solutions pour les atténuer et pour s'adapter. Enfin, je terminerai par une évaluation du coût de l'inaction.

Quelles sont les implications économiques du changement climatique ?

Elles sont nombreuses, mais un monde dans lequel on doit baisser les gaz à effet de serre implique des inégalités entre pays. Ainsi, un pays dont l'économie repose sur l'agriculture risque d'être plus vulnérable qu'un territoire où dominent l'industrie et les services. Et au sein, d'un même pays, les zones

rurales ne vivront pas les vagues de chaleur ou les incidents climatiques de la même façon...

À qui s'adresse votre conférence ?

Il s'agit vraiment d'une conférence grand public. Si mon travail porte sur des sujets abstraits, je sais m'adapter et donner des exemples concrets. Je serai entourée d'acteurs locaux avec qui il y aura des échanges et le public, lui aussi, pourra participer et poser des questions.

Qu'est-ce qui vous motive dans ce rendez-vous ?

Mon domaine de recherche interroge nos modes de vie, l'organisation de nos territoires... Mon travail ne peut pas se faire dans une tour d'ivoire. C'est important d'entendre les préoccupations de tous.

La veille de la conférence, vous irez aussi à la rencontre des jeunes du lycée Renan (Saint-Brieuc). Pourquoi ?

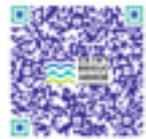
Pour parler climat, pour échanger avec eux... J'ai grandi à Saint-Brieuc et c'est le lycée où j'ai étudié. C'est un peu ma façon de rendre ce que mes professeurs – j'en ai eu des absolument géniaux – m'ont donné. Il est aussi important pour moi de montrer aux jeunes, et plus particulièrement aux jeunes filles, que le monde de la recherche leur est ouvert. ■

(1) Céline Guivarch est aussi auteure du sixième rapport d'évaluation du GIEC.



Plus d'infos

Conférence sur le climat, le 20 octobre, à 18 h 30 à La Passerelle, à Saint-Brieuc. Gratuit.



CONNAISSANCE DU VIVANT

L'Agglo lance son Atlas de la biodiversité intercommunale

Mieux connaître la faune et la flore du territoire, et surtout les faire connaître, pour mieux les protéger, c'est tout le but de la démarche initiée par l'Agglomération en lien avec ses 32 communes et épaulée par VivArmor Nature.

Inventaire des milieux et espèces présents sur le territoire, l'Atlas de la biodiversité intercommunale est un véritable outil participatif et pédagogique. Pour le réaliser, l'Agglomération associera ainsi les communes, les habitants, les associations locales et plusieurs partenaires scientifiques coordonnés par VivArmor Nature, qui copilotera ce projet.

Au-delà d'un inventaire du vivant et d'une cartographie des milieux, cet

atlas permettra d'identifier les enjeux prioritaires de conservation du territoire afin qu'ils soient partagés par tous et intégrés dans les politiques publiques et les projets d'aménagements de l'agglomération. Il aura la particularité d'intégrer une trame noire, ces corridors sans éclairage artificiel nocturne, cruciaux notamment pour certains oiseaux et insectes de nuit. Cette trame viendra compléter la trame verte et bleue, aussi produite dans le cadre de

l'atlas, qui identifiera pour sa part les continuités écologiques permettant aux espèces terrestres et aquatiques de circuler et d'interagir.

L'Atlas de la biodiversité intercommunale est financé à 80 % par des subventions de l'Union européenne (60 %), de la Région Bretagne et de l'Office français de la biodiversité. ■

HABITAT

De nouveaux logements sociaux dans l'Agglomération

Pour répondre aux obligations posées par la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU)⁽¹⁾, les communes de l'Agglomération déficitaires en habitat social doivent développer leur parc. Une ambition qui se heurte à un secteur de la construction tendu.

Le programme de Plaintel

Douze logements, situés au sein du lotissement privé Les Bouvreuils qui domine la Vallée du Gouët, ont été inaugurés en juin dernier. Réalisés par Terres d'Armor Habitat, ces logements économes en énergie ont accueilli leurs premiers locataires en juillet. « Une nouvelle opération communale de 16 logements est en projet pour 2024 et 20 autres sont prévus d'ici 2026 » ajoute Jean-Raymond Bannier, adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des travaux et de la sécurité. La production d'habitat social est en effet au cœur des projets de la municipalité, dans le cadre des aménagements à venir. « Notre souhait est également d'intervenir en réhabilitation ou rénovation du bâti existant. Nous avons sollicité un organisme extérieur pour nous accompagner dans cette réflexion », explique Audrey Prigent, chargée de l'urbanisme et des affaires foncières à la mairie.

Audrey Prigent et Jean-Raymond Bannier devant les logements situés sur le site de la Gare-Malakoff, reliés au centre bourg grâce à des chemins piétonniers.

Un secteur en tension

À l'échelle de l'Agglomération, 4 500 demandes de logement social ont été enregistrées et le délai d'attente pour obtenir un logement est de 18 mois. « Notre Programme local de l'habitat prévoit la construction de 195 logements sociaux par an, cofinancé par l'Agglomération et les 32 communes, à hauteur de 9 400 € en moyenne par logement (pour chacune des parties). Pour autant les difficultés financières des bailleurs, la spéculation foncière et les coûts de construction de plus en plus élevés compliquent la réalisation des projets », expose Sylvie Guignard, vice-présidente chargée de l'habitat et du logement. « Nous avons augmenté le montant de nos aides en faveur de la rénovation du parc social et il nous faut travailler sur notre politique du logement avec une vision à long terme. C'est un enjeu majeur pour notre collectivité et ses habitants. » ■

(1) La loi SRU de 2000 impose aux communes de plus de 3 500 habitants faisant partie d'une Agglomération de plus de 50 000 habitants de proposer un minimum de 20 % ou 25 % de logements sociaux.

LE PROGRAMME RÉALISÉ À PLAINTEL, C'EST :

12 logements semi-collectifs

(6 T3 et 6 T4) répartis sur trois bâtiments

Un investissement de 1 723 457 €

assuré par un prêt auprès de la Banque des territoires de 1 317 977 €, complété par les aides suivantes : 93 000 € de la commune, 93 000 € de l'Agglomération, 70 000 € de Terres d'Armor Habitat, 37 980 € de l'État, 36 000 € du Département, 13 500 € d'Action logement.





RÉNOVATION

Quelles aides pour améliorer la performance énergétique de son logement ?

Habiter en bord de mer était un des rêves de Caroline Athimon. Grâce à son énergie sans faille et aux dispositifs locaux et nationaux, le rêve devient peu à peu réalité.

Investie à 100 % dans son projet, Caroline Athimon effectue de nombreux travaux.

Originnaire des Pays de La Loire, Caroline Athimon découvre la Baie de Saint-Brieuc à l'été 2020, alors qu'elle garde la maison d'un couple d'amis. « *L'attachement des Costarmoricains à leur territoire, l'authenticité de la région... et le far breton m'ont séduite!* » confie la nouvelle Briochine. En 2022, elle achète une maison des années 50, dans le quartier des Villages (Saint-Brieuc), et les nombreux travaux à prévoir (isolation, électricité, chauffage...) ne freinent pas son enthousiasme.

Conseils pris auprès de l'ADIL⁽¹⁾, l'entrepreneure en développement commercial établit son plan de financement, les travaux à réaliser et identifie, avec l'appui de l'Espace Info Habitat et SOLIHA, les aides dont elle peut bénéficier et monte les dossiers.

Au total, son projet travaux est éligible à 29 625 € d'aides cumulées pour l'installation d'une pompe à chaleur, l'isolation thermique par l'extérieur et des combles (12 400 € de l'ANAH MaPrimeRénov', 5 500 € de Certificats d'économie d'énergie et 11 725 € de Saint-Brieuc Armor Agglomération, dont 5 000 € pour la performance énergétique des travaux).

Des aides plus que bienvenues pour financer le budget travaux estimé à 60 000 € (soit la moitié du prix d'achat de la maison) et qui permettront d'atteindre une classe énergie B, au lieu de F! « *J'avais très envie de restaurer une maison de ville mais sans ces aides, cela aurait été bien plus long et compliqué* », reconnaît la propriétaire. ■



(1) ADIL : Agence départementale d'information sur le logement

LES AIDES REVALORISÉES

Afin de soutenir encore davantage les ménages dans leurs projets immobiliers et de favoriser les travaux énergétiques, les élus de Saint-Brieuc Armor Agglomération ont décidé de revaloriser les aides habitat 2023 et/ou d'élargir leurs conditions d'attribution. La prime à l'accession, par exemple, a été augmentée de 1000 €. En revanche, elle reste conditionnée par différents critères comme la réalisation de travaux permettant un gain énergétique supérieur ou égal à 25 % et l'atteinte de 200 Kwh/an/m².

Les aides habitat de l'Agglo peuvent être cumulées, sous conditions, avec d'autres dispositifs (aides de l'Agence nationale de l'habitat, prêt à taux zéro, certificats d'énergie...).

L'Espace Info Habitat est le premier interlocuteur pour toutes les personnes qui ont un projet habitat. Il permet d'obtenir un accompagnement personnalisé quel que soit le projet : acquisition, rénovation, investissement locatif...

Le guide des aides 2023 – qui détaille les huit dispositifs – est également disponible sur le site internet de Saint-Brieuc Armor Agglomération. ■

Plus d'infos
Espace Info Habitat
02 96 77 30 70
 Horaires page 33.

EMPLOI

À LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

Le Rendez-vous des métiers et de l'emploi se déroulera le samedi 18 novembre, de 9 h à 13 h, dans le hall 3 du Palais des congrès et des expositions de Saint-Brieuc. Cette matinée s'adresse à tous ceux qui souhaitent découvrir des métiers et avancer dans leur projet professionnel : étudiants, lycéens, demandeurs d'emploi, jeunes en recherche d'alternance, personnes en reconversion...

Les entreprises, réparties par secteurs d'activités, seront présentes afin d'échanger avec les visiteurs (enquêtes métiers, stages, opportunités d'emploi...). Des démonstrations métiers, réalisées par des entreprises et/ou des centres de formation, seront au programme. Il sera également possible d'obtenir de l'aide pour rédiger son CV et de se renseigner sur les mobilités, le logement, l'emploi pour les personnes handicapées, les formations... Ce rendez-vous gratuit est organisé par la Cité des Métiers des Côtes d'Armor en collaboration avec la Région, le Département, la CCI des Côtes d'Armor et Saint-Brieuc Armor Agglomération. ■



Plus d'infos
citedesmetiers22.fr

PLUi

Deux réunions publiques le 12 octobre

Deux réunions publiques, ouvertes à tous, sont proposées le jeudi 12 octobre pour présenter l'état d'avancement du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) : de 17 h 30 à 19 h 30, à la salle de cinéma Les Korrigans, à Binic-Étables-sur-Mer et de 20 h 30 à 22 h 30, à la salle Le Cap, à Plérin.

Le PLUi est le document qui régleme, pour les 10 à 15 prochaines années, le droit des sols de chaque parcelle, publique ou privée. Il remplacera à terme l'ensemble des documents d'urbanisme communaux. Il fixe l'emplacement des futures zones constructibles, voiries et équipements publics; institue des protections (milieu naturel, patrimoine bâti...); détermine les règles de construction à partir desquelles les actes et autorisations d'urbanisme (permis de construire, certificat d'urbanisme...) sont instruits.

Si le PLUi peut paraître technique, il concerne tout le monde. Il touche, par exemple, les agriculteurs car une des orientations fortes du PLUi est de diminuer au moins par deux l'artificialisation des espaces agricoles, naturels et forestiers dans les dix prochaines années (par rapport à 2011-2021). Autre exemple: il a un impact sur les ménages qui souhaitent acheter un logement neuf car le PLUi vise à créer des projets d'urbanisation au plus près des commerces, des services et équipements, en lien avec la desserte de transports en commun. ■

Plus d'infos
concertation.plui@sbaa.fr
02 96 77 60 75

HABITAT

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS LOGEMENT



Atelier du Parcours Réno: solutions financières – Réglementation, aides financières, conseils pour rénover son logement... L'Espace Info Habitat accompagne les usagers à chaque étape du projet. Le 10 octobre, à 18h, au Centre inter administratif, à Saint-Brieuc.

Pièce de théâtre "Madame Reinette" – Manque de mobilité, handicap... votre logement nécessite des travaux d'adaptation afin de permettre un maintien à domicile? L'Espace Info Habitat s'associe à l'action de Soliha Bretagne et vous invite à la pièce de théâtre "Madame Reinette" pour parler prévention des risques liés à la perte d'autonomie. Le 23 octobre, à 14h30, salle de l'Estran, à Binic-Étables-sur-Mer; le 24 octobre, à 14h30, salle des fêtes, à Quintin.

Forum Bag'Âges Santé – Santé, sommeil, habitat, sécurité... sont au cœur des ateliers du forum Bag'Âges Santé, organisé pour les plus de 60 ans. Le 9 novembre, au Centre des congrès, à Saint-Quay-Portrieux.

Réunion publique "Facture d'énergies" – Le 15 novembre, salle des fêtes, à Quintin.

Forum des solidarités – Le 28 novembre, à Hillion. ■



SANTÉ

ET SI VOUS PARTICIPIEZ AU FINANCEMENT D'UN VÉLO INTERACTIF ?

Ce dispositif, composé d'un vélo connecté à un grand écran reproduit fidèlement l'expérience d'une balade en plein air. Le patient doit pédaler pour avancer sur les itinéraires pré-programmés (paysages, villes, pays) ou personnalisés (son village natal, un lieu de vacances...).

« C'est un bon complément de rééducation pour améliorer la mobilité articulaire des personnes âgées et stimuler leurs fonctions cognitives », explique Inès Drion, kinésithérapeute au service de soins de suite et de réadaptation du Centre Les Capucins. « Cela sera aussi plus motivant puisque nous couplerons deux pédaliers à un même écran. »

Coût du projet : 14 000 €

Contact 02 96 01 74 44

fonds-liamm@armorsante.bzh

LIAMM, le fonds de soutien des hôpitaux publics

Le fonds de dotation LIAMM a été créé en 2020 par le groupement hospitalier de territoire (GHT)⁽¹⁾. Son objectif : développer l'innovation et la recherche pour améliorer la prise en charge des patients.

Les projets du fonds LIAMM, conçus et portés par les équipes soignantes, sont soumis à l'approbation du conseil scientifique et du conseil d'administration. À fin 2022, 200 000 € ont déjà été collectés auprès des entreprises et des particuliers pour la dizaine de projets retenus. Un triporteur électrique, une table de rééducation tactile et interactive et des casques de réalité virtuelle thérapeutique équipent ainsi trois éta-

blissements du GHT. « Une application mobile pour les patients parkinsoniens est également en cours de développement, en local » ajoute Damien Oudot, Directeur de l'organisme. ■

(1) Le GHT regroupe les hôpitaux publics de Guingamp, Lannion-Trestel, Paimpol, Saint-Brieuc, Tréguier et du Penthièvre et Poudouvre



Plus d'infos

www.fonds-liamm.bzh

LA SANTÉ MENTALE EST UN DROIT La 34^e édition des Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) aura lieu du 9 au 22 octobre dans toute la France.

"À tous les âges de la vie, ma santé mentale est un droit" est la thématique retenue cette année pour les SISM. Elle offre l'opportunité de réfléchir ensemble aux solutions individuelles, communautaires ou sociétales à mettre en place pour que ce droit puisse être effectif à tous les âges de la vie. Divers ateliers et formations sont proposés au sein de l'Agglomération :

Café-débat sur le thème "Les défis de la parentalité" - Animée par Hélène Philippe, psychologue et Benoît

Legœdec Mercantini, sage-femme. Le 17 octobre, de 18h à 19h30 (parents et enfants). Gratuit, 15 places, inscription au 02 96 77 30 79.

Formation gratuite aux derniers secours - Animée par Anne-Marie Colliot de la Société française d'accompagnement et de soins palliatifs et Stéphane Pasquet, cadre de santé au CH Yves-Le-Foll. Les 18 octobre, 8 et 14 novembre, de 9h30 à 17h, à l'ISPAIA, 4, rue Camille Guérin, à Ploufragan. ■



Plus d'infos

Ouvert à tous (prévoir son déjeuner).

Gratuit, inscription sur le site

www.derniers-secours.fr

ou par email

derniers-secours@sfp.org

LA BRIQUETERIE

Un avenir recentré sur la terre et les arts du feu

Pour répondre aux attentes du public, La Briqueterie (Langueux) va accorder davantage de place aux ateliers et stages ainsi qu'aux expositions temporaires. Explications de Christine Métois-Le Bras, vice-présidente en charge du rayonnement culturel et de Richard Haas, maire de Langueux.

Quelle est l'orientation donnée à La Briqueterie ?

Christine Métois-Le Bras : Les élus de l'Agglomération, en accord avec la mairie de Langueux, ont décidé au printemps 2022 de réorienter l'activité de La Briqueterie vers les arts du feu et de la terre à travers l'éducation artistique et culturelle – axe important de notre politique culturelle – et les expositions temporaires.

Cette décision a été prise suite à un état des lieux du fonctionnement et de la fréquentation de cet équipement. Il s'avère que les ateliers et stages autour de la terre ont un vrai succès et que nous ne parvenons pas à inscrire tout le monde. Nous aimerions aussi pouvoir accueillir davantage de scolaires (dès 3 ans) et élargir l'offre avec, par exemple, des ateliers modelage en autonomie.

En outre, les deux expositions temporaires rencontrent, chaque année, un vrai succès bien que l'espace manque et qu'il ne soit pas toujours bien adapté.

Comment comptez-vous répondre à la demande des usagers ?

Christine Métois-Le Bras : Notre vraie contrainte est liée au manque d'espace. Notre projet est de consacrer tout le rez-de-chaussée aux ateliers et d'utiliser les 250 m² à l'étage pour les expositions temporaires, pour des bureaux (qui permettront de surveiller en même temps les expos) et pour du stockage. Des travaux sont prévus en 2025 (1,3M€), mais nous fonctionnerons à moyens constants. Au-delà de satisfaire une demande, ce projet va permettre d'améliorer les conditions de travail des agents et d'accueil des visiteurs. Il va donner un nouvel élan à cet équipement et, tout simplement, lui garantir un avenir.

Le volet historique et patrimonial de Langueux et de la baie est-il abandonné ?

Christine Métois-Le Bras : Pas du tout ! Nous ne pourrions plus accueillir l'exposition permanente sur l'histoire patrimoniale et humaine de Langueux et de la baie, mais nous souhaitons, en parallèle du projet d'établissement, créer un parcours d'interprétation en extérieur dans le parc qui entoure La Briqueterie. L'idée est d'aller vers les gens, de mettre en valeur des éléments historiques du site et de l'ouvrir sur la baie.

Richard Haas : Avec Madame Métois, nous pensons qu'il est important de valoriser le travail des associations qui contribuent à la mémoire. C'est pour cette raison que nous souhaitons construire ce parcours d'interprétation avec elles et avec d'autres partenaires. Nous aimerions même élargir ce parcours au-delà de Boutdeville (qui appartient à l'Agglomération) et investir, pourquoi pas, le GR, Saint-Illan...

Dans le parc, un bâtiment va être détruit. Pourquoi ?

Richard Haas : Au vu de la vétusté manifeste de ce bâtiment, et après un délai d'un an, nous avons déposé le 30 juin, à la demande de l'Agglomération, un avis de mise en péril. C'est une question de sécurité ! L'audit technique l'a bien confirmé.

Christine Métois-Le Bras : Ce bâtiment, comme quatre autres sur le site, est mis à disposition de l'association des Chemins de fer des Côtes-du-Nord qui l'utilise comme atelier-garage. Malheureusement toute reconstruction, sauf à la parfaite identique et au prix d'un investissement considérable, est rendue impossible par la loi littorale.

Richard Haas : Un travail pour garder certains éléments patrimoniaux de ce bâtiment va être mené avec les services de l'Agglomération. ■

Christine Métois-Le Bras et Richard Haas.



D O S S I E R

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

S'ADAPTER EN DOUCEUR

La collecte, le traitement des déchets, le coût de ces services et leurs modes de financement sont en profonde mutation. Changement le plus imminent imposé par la loi NOTRE : l'harmonisation sur l'ensemble du territoire des modes de financement pour les habitants et les professionnels. Les efforts de réduction des déchets vont également devoir être accentués. C'est une nécessité environnementale, mais aussi réglementaire avec des objectifs fixés notamment par la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC).

C'est dans ce sens que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative sera mise en place en 2026 pour une facturation en 2027.

P22: LE CALENDRIER

P23: LA REDEVANCE SPÉCIALE

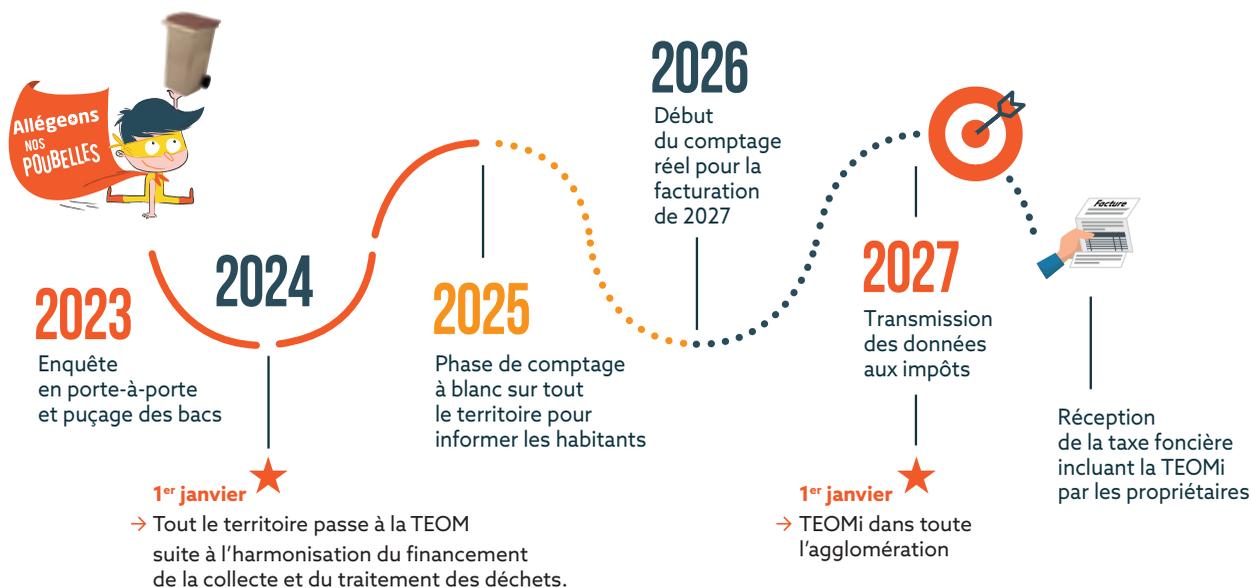
P24: CE QUE JE PAIE

P25: RÉDUIRE LE POIDS DES DÉCHETS

P26: DES BARRIÈRES DANS LES DÉCHÈTERIES /
SEMAINE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

« Il faut prendre le temps de la préparation »

Plusieurs étapes sont nécessaires avant l'entrée en application de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMi).



La TEOM pour tous les habitants

Héritage des précédentes intercommunalités, le service de collecte et de traitement des déchets ménagers est financé soit par la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), soit par la Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM). Tout dépend de la commune. Aujourd'hui, 80 % des usagers paient la TEOM et 20 % la REOM.

Or, la loi NOTRE fixe l'obligation d'instaurer un mode de financement unique à partir du 1^{er} janvier 2024. « Nous avons choisi de faire passer l'intégralité de l'Agglomération à la TEOM afin de préparer le passage à la TEOMi », indique Rémy Moulin, vice-président en charge de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets. Désormais, les habitants de Plaine-Haute, Plainel, Saint-Carreuc, Plœuc-L'Hermitage, Saint-Brandan, Le Fœil, Le Leslay, Saint-Gildas, Quintin, Lanfains, Saint-Bihy, Le Vieux-Bourg, La Harmoye, Le Bodéo vont payer la TEOM à la place de la REOM.

L'incitatif pour 2027

Le passage à la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMi) est fixé pour le 1^{er} janvier 2027. « Il faut prendre le temps de la préparation, explique Rémy Moulin. Les enquêtes en porte-à-porte, indispensables pour construire la base usagers, sont longues. Il faut aussi compter une période de vérification de l'ensemble des données recueillies, de sécurisation de la fiabilité des outils, d'équipement des camions, d'installation des systèmes de contrôle des points d'apport volontaire, mais également préparer une année de tests. »

La fin de l'enquête en août 2024

L'enquête en porte-à-porte se concentre désormais sur Saint-Brieuc, ville qui compte le plus d'habitants et de collectifs. « Elle devrait s'achever pour août 2024 », note Rémy Moulin. Les habitants des 31 autres communes qui n'ont pas pu répondre à l'enquête sont invités à contacter le service collecte au 02 96 77 62 30 ou à accueilteomi@sbaa.fr.



Une phase test

Afin de vérifier les outils, mais aussi d'informer les habitants, une phase de comptage à blanc est prévue en 2025. « Le nombre de levées des bacs marron va être comptabilisé pour l'année et permettre d'évaluer le montant de la TEOMi pour chaque foyer », assure Rémy Moulin. Pour rappel, le montant de la TEOMi comprend une part fixe et une part variable déterminée par le nombre de levées des bacs d'ordures ménagères (ou de dépôts en point d'apport volontaire) et le volume du bac marron. La TEOMi rentrera en application au 1^{er} janvier 2026 pour une facturation en 2027. ■



REDEVANCE SPÉCIALE

Les mêmes conditions pour tous les professionnels

À compter du 1^{er} janvier 2024, les règles qui encadrent la redevance spéciale vont être harmonisées pour garantir une équité territoriale.

Qu'est-ce que la redevance spéciale ?

La redevance spéciale (RS) est payée par les professionnels (commerçants, artisans, PME, grands producteurs de déchets) et correspond au paiement du service de collecte et de traitement des déchets rendu par la collectivité. La redevance spéciale couvre tous les flux : déchets résiduels, recyclables et verres.

Tous les professionnels paient-ils cette redevance ?

Tout dépend des volumes que les professionnels produisent chaque semaine. À l'heure actuelle, les règles de la redevance spéciale diffèrent d'un secteur de l'agglomération à l'autre. La loi impose qu'elles soient harmonisées au 1^{er} janvier 2024 sur l'ensemble du territoire.

Quelles seront les règles applicables à tous au 1^{er} janvier 2024 ?

En septembre, les élus se sont accordés sur les seuils qui seront applicables sur l'ensemble du territoire à compter du 1^{er} janvier 2024.

En dessous de 720 l de déchets par semaine et par flux de déchets (bacs marron ou bacs jaunes), les professionnels pourront être dispensés de redevance spéciale. Ils paieront alors la TEOM selon les mêmes modalités qu'un particulier. S'ils produisent plus de 720 l par flux de déchets, c'est la redevance spéciale qui s'appliquera.

Enfin, au-delà du seuil de 20 000 l d'ordures ménagères produites par semaine (bacs marron) ou de 15 000 l d'emballages (bacs jaunes), le service de collecte ne sera pas assuré. Ces très gros producteurs de déchets devront faire appel à une entreprise privée spécialisée. Ils seront alors exonérés de redevance spéciale et de TEOM.

Comment est calculé le volume de déchets produits par un professionnel ?

C'est le volume des bacs de collecte mis à disposition qui détermine le volume produit.

Comment est calculée la redevance spéciale ?

Elle prend en compte le volume des bacs (au litre) mis à disposition, le tarif au litre et la fréquence de collecte.

Quel est le tarif au litre ?

Comme pour les seuils d'accès à la redevance spéciale, le tarif au litre n'est pas actuellement le même sur tout le territoire. Une grille tarifaire unique sera votée au conseil d'Agglomération de novembre. Elle sera fixée en prenant en compte le coût réel de la collecte et du traitement des déchets pour les professionnels.

La fréquence de la collecte peut-elle varier d'un professionnel à l'autre ?

En fonction de la quantité et de la nature des déchets, les professionnels peuvent réduire ou augmenter la fréquence de passage de la collecte. Le tout dans la limite des capacités du service. Ces adaptations ont bien sûr une incidence sur le montant de la redevance spéciale. Rappelons aussi qu'au-dessus d'une certaine quantité de déchets, le recours au service d'une entreprise privée est nécessaire.

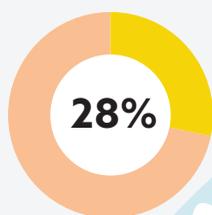
La redevance spéciale aura-t-elle, comme la TEOMi, une part incitative ?

Oui, la redevance spéciale deviendra incitative au 1^{er} janvier 2026. Les professionnels peuvent demander un accompagnement de l'Agglo pour réduire leurs déchets. ■

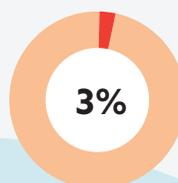
Ce que je paie aujourd'hui pour les déchets

Pour un logement dans l'agglo, le service de collecte et de traitement des déchets s'élève en moyenne à 204 € par an⁽¹⁾.

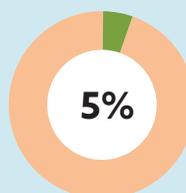
Ces 204 € financent :



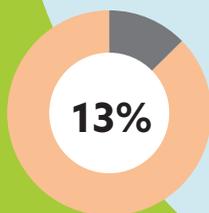
Collecte
soit 57,12 € /an



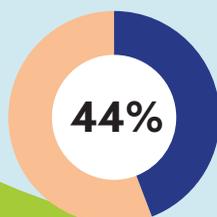
Prévention et communication
soit 6,12 € /an



Mise en place et entretien des bacs et des bornes d'apport volontaire
soit 10,2 € /an



Déchèteries
soit 26,52 € /an



Traitement des déchets
soit 89,76 € /an



Fonctionnement et structures
soit 14,28 € /an

(1) Chiffres de la TEOM en 2022.

PRODUCTION DE DÉCHETS

DES EFFORTS À POURSUIVRE

Si la quantité globale de déchets produits baisse légèrement dans l'agglomération, elle reste très importante : 695 kg par habitant en moyenne en 2022.

L'amorce d'une baisse

De 2021 à 2022, la quantité de déchets produits par les habitants de l'agglomération a baissé de 5,44 % pour les ordures ménagères, les emballages et le verre ; un peu moins (4,53 %) si on comptabilise les dépôts en déchèteries. Une donnée positive à relativiser car elle fait suite à des hausses enregistrées en 2020 et 2021.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette diminution. Les enquêtes en porte-à-porte en vue de l'application de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMi) ont participé à sensibiliser les habitants à la réduction des déchets. Le nouveau schéma de collecte avec un passage du camion pour les bacs marron (ordures ménagères) tous les quinze jours a été mis en place en 2022 et de nouvelles habitudes ont été adoptées : compostage des déchets fermentescibles, nouvelles façons de consommer...

Pour accompagner ces changements de comportement, l'Agglo a poursuivi et renforcé les actions de prévention et de réduction des déchets à travers de nombreux ateliers de sensibilisation et des animations. Depuis 2010, le compostage collectif et individuel ne cesse de progresser. Plus de 25 % de la population de l'agglomération est équipée d'un composteur et plus de 130 sites de compostage collectif ont été installés !

Le contexte économique peut également avoir favorisé des réflexes de réemploi et de réduction de la consommation.

Mais la quantité de déchets reste encore importante

Si la réduction des tonnages d'ordures ménagères s'amorce, la quantité de déchets produits, notamment en ordures ménagères et en déchèteries, reste encore élevée : 105 456 tonnes au total en 2022. Cela représente 695 kg de déchets en moyenne par habitant dont 28,01 % d'ordures ménagères, 17,1 % d'emballages et verre et 54,89 % de déchets déposés

en déchèteries. Les efforts doivent donc se poursuivre d'autant que la réglementation s'est renforcée et fixe des objectifs ambitieux.

Ainsi, la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) impose une diminution de 15 % des déchets ménagers et assimilés⁽¹⁾ entre 2010 et 2030 — soit un objectif de -148 kg par habitant — et prévoit le tri à la source des biodéchets pour tous au 1^{er} janvier 2024.

C'est dans ces perspectives que la TEOMi va être mise en place en 2026 ainsi que le contrôle d'accès en déchèterie pour réserver les apports uniquement aux habitants du territoire. En outre, le travail sur la prévention des déchets (compostage et réemploi) se poursuit pour atteindre les objectifs réglementaires de réduction des tonnages de déchets collectés. La priorité reste bien d'éviter de produire des déchets. ■

(1) Les déchets issus des collectes en porte-à-porte, des points d'apport volontaire et des apports en déchèterie.



DÉCHÈTERIES

DES BARRIÈRES POUR FLUIDIFIER ET SÉCURISER



Bientôt, il faudra attendre qu'elles se lèvent pour entrer dans les déchèteries de l'Agglo.

D'ici la fin de l'année, toutes les déchèteries gérées par Saint-Brieuc Armor Agglomération seront équipées de systèmes de contrôle d'accès avec des barrières et des lecteurs de plaques d'immatriculation. Dans un premier temps, seules les barrières seront utilisées. Elles permettront de réguler la circulation dans l'enceinte des déchèteries et d'assurer leur bon fonctionnement. Les lecteurs de plaque, installés dans la perspective du passage à la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMI), entreront en fonc-

tionnement ultérieurement. **Il n'est donc pas encore obligatoire d'avoir enregistré sa plaque pour accéder au service.**

Pour réduire au maximum les temps d'attente, notamment le week-end, il est conseillé d'éviter d'arriver en déchèterie la demi-heure qui suit l'ouverture et celle qui précède la fermeture. Ces créneaux sont en effet très prisés. Autre astuce pour un bon fonctionnement général : privilégier les gros chargements plutôt que de

multiplier les passages.

Enfin, rappelons que le dépôt de déchets est limité à 3 m³ par jour à l'exception des déchets verts qui sont acceptés jusqu'à 5 m³. Les déchets doivent être préalablement triés afin de rendre le passage en déchèterie plus efficace. ■



Plus d'infos

Si vous n'avez pas transmis votre numéro de plaque d'immatriculation, 02 96 77 62 30.

SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

DU 20 AU 30 NOVEMBRE

Des ateliers pour réduire ses déchets

Durant la Semaine européenne de réduction des déchets, du 20 au 30 novembre, l'Agglomération propose un programme d'animations gratuites et grand public.

L'objectif de la Semaine européenne de réduction des déchets est d'essayer des bonnes pratiques pour inciter les habitants à mieux consommer, à fabriquer certains articles eux-mêmes, à prolonger la durée de vie des produits et ainsi, à moins jeter. Pour cela, l'Agglomération a concocté un programme d'ateliers gratuits.

Il sera ainsi possible d'apprendre, grâce à différents intervenants, à fabriquer des produits ménagers (lessive, pierre d'argile, pastille pour lave-vaisselle),

du déodorant bio 100 % naturel, du dentifrice aux algues et produits de la mer, du shampoing sec aux algues et poudre de coquilles d'huîtres, des charlottes en tissu pour recouvrir les saladiers, des sacs déjeuner avec des chutes de coton et de jean... Deux ateliers donneront aussi des clés pour s'organiser (courses, rangement, batch cooking⁽¹⁾) et intégrer des réflexes anti-gaspi en cuisine. Ce sera l'occasion de réaliser des recettes zéro déchet. ■



Plus d'infos

saintbrieuc-armor-agglo.bzh

Ateliers gratuits

ouverts à toutes personnes domiciliées dans l'agglomération.

Sur réservation

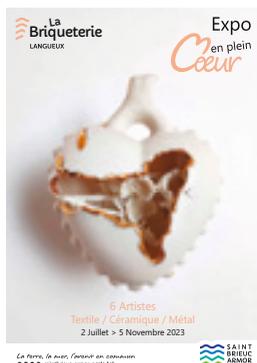
(places limitées par atelier),
Inscription obligatoire
au 02 96 77 30 99

(1) Méthode de cuisine qui consiste à préparer les repas de plusieurs jours de la semaine en amont.

LA BRIQUETERIE

JUSQU'AU 5 NOVEMBRE

UNE EXPO QUI TOUCHE AU COEUR



Jusqu'au 5 novembre, l'exposition de La Briqueterie "En plein cœur" joue sur les techniques artistiques et les interprétations. Six artistes s'emparent de la figure du cœur comme organe battant, offrande votive ou métaphore des liens qui nous unissent. Les cœurs en porcelaine de **Julie About** sont des offrandes, des ex-voto de la nature. Ils questionnent la limite entre le corps et le paysage. Ceux d'**Alice Aucuit**, « *artiste plasticienne à tendance céramiste* », ont une forme plus organique et sont installés à la façon de cabinets de curiosités en associant des symboles

du populaire et du sacré. **Nathalie Charrié**, de son côté, utilise le verre et la céramique pour réaliser des bestiaires d'amour, des couples d'animaux qui s'étreignent jusqu'à se dévorer.

C'est sous la forme d'expressions désuètes inscrites sur ses poteries que **Marie Delafosse** fait référence au cœur. **Joh'**, lui, crée de petits personnages en métal qui manœuvrent les sentiments sur des machines mystérieuses. Enfin, **Mona Luison** a réalisé une parure sur le thème du cœur en assemblant des objets récupérés dans notre environnement quotidien, comme des morceaux de mémoire reliés entre eux. ■

Plus d'infos

"En plein cœur", jusqu'au 5 novembre, à La Briqueterie, parc de Boutdeville, à Languedoc-les-Grèves. Tarifs : de 2,5 à 4€. Gratuit pour les moins de 6 ans.

UNVSTI EVENT

LE 21 OCTOBRE, SALLE STEREDENN, À SAINT-BRIEUC

Du breaking de haut niveau

La 15^e édition d'Unvsti Event aura lieu le samedi 21 octobre, à 19h, à la salle Steredenn, à Saint-Brieuc. Une cinquantaine d'artistes Hip-Hop de différentes nationalités est attendue pour ce battle international de breaking. Il y aura quatre catégories en compétition : les moins 12 ans, les un contre un féminin, les un contre un masculin et les battles en équipe.

« *Le temps de passage sera de 30 secondes*, explique Mohammed Ibnayassin, directeur d'Unvsti. *Cela incite à être efficace ! Mais chaque artiste fera au moins deux ou trois battles.* » En revanche, les premiers sélectionnés partiront directement en demi-finales.

Cette édition est marquée par l'entrée du breaking parmi les disciplines olympiques. En 2024, ce sera la première fois qu'elle sera représentée. « *Cela professionnalise et donne un cadre* », assure Mohammed Ibnayassin.

Pour valoriser cette pratique artistique, deux expositions seront proposées lors du festival avec notamment l'exposition "Break FROM Saint-Brieuc" retraçant l'épopée et l'ancrage des battles organisés à Saint-Brieuc. ■

Unvsti Event, le 21 octobre à 19h, salle Steredenn, à Saint-Brieuc. Tarifs : 15€, 50€ le pass tribu (4 personnes), 20€ sur place.

LA BRIQUETERIE

21 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE

DES ATELIERS ET DES STAGES PENDANT LES VACANCES

Atelier adulte ou en famille (dès 3 ans) – De 10 h à 12 h, les samedis 21, 28 octobre et 4 novembre; les mardis 24 et 31 octobre; le mercredi 25 octobre; les jeudis 26 octobre et 2 novembre. Tarifs : 13 €, la 1^{re} personne, 9 €, la seconde, 7 €, les suivantes (cuisson comprise).

Atelier enfant (6-12 ans) – Le mercredi 25 octobre, de 14 h à 16 h; le vendredi 27 octobre, de 10 h à 12 h; le mardi 31 octobre, de 14 h à 16 h. Tarif : 10 € (cuisson comprise).

Mini atelier enfant (dès 3 ans) – Le jeudi 26 octobre, de 14 h, 14 h 45, 15 h 30 ou 16 h 15 (30 min). Tarif : 5 €.

Stage création d'un buste – Sur le thème des monstres au cinéma (monstre de Frankenstein, loup-garou, prédateur...), le mardi 24 octobre, de 14 h à 17 h (dès 13 ans). Tarif : 18 € (cuisson comprise).

Stage bol typographié – Réalisation d'un bol à la manière de Marie Delafosse c'est-à-dire avec du texte, des phrases ou des poèmes. Initiation à la technique de la typo-litho. Le jeudi 2 novembre, de 14 h à 17 h (dès 13 ans). Tarif : 18 € (cuisson comprise).

Stage Kurinuki – La technique ancestrale du Kurinuki consiste à sculpter l'extérieur puis à évider l'intérieur d'un bloc d'argile pour créer un objet. Plutôt que de rechercher la symétrie et la précision, c'est la spontanéité du geste qui est privilégiée afin de libérer le processus de fabrication. Le vendredi 3 novembre, de 14 h à 16 h (dès 13 ans). Tarif : 18 € (cuisson comprise). ■



Plus d'infos

02 96 74 78 18 • unvsti@gmail.com
unvsti.com

MAISON DE LA BAIE

DU 15 OCTOBRE AU 14 JANVIER

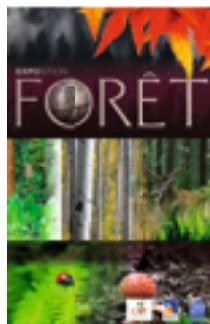
LA FORÊT S'INVITE À HILLION

L'automne s'installe et la Maison de la Baie propose deux expositions et des ateliers sur cet ancre de biodiversité.



Sobrement intitulée "Forêt", cette exposition, réalisée par l'Espace des Sciences de Rennes, est installée au musée de La Maison de la Baie, du 15 octobre au 10 décembre. Elle aide à comprendre ce qu'est une forêt et à faire la différence entre les arbres, arbustes ou arbrisseaux. Elle montre le rôle crucial de la forêt dans le maintien de la biodiversité. Les arbres abritent, en effet, de nombreuses espèces d'insectes, d'oiseaux, mais aussi de champignons. Elle joue aussi un rôle important de régulation des climats locaux sans pour autant pouvoir être qualifiée de poumon de la planète.

Panneaux illustrés, mais aussi manipulations interactives plairont autant aux enfants qu'aux adultes. Chacun pourra apprendre à reconnaître les cris et les traces des animaux de la forêt, les essences de bois, la chaîne alimentaire...



À l'extérieur de la Maison de la Baie, la forêt est également présente du 15 octobre au 14 janvier avec l'exposition "Le peuple des chênes".

Les petits personnages imaginés par l'artiste tchèque Petr Vaclavek sont faits de quelques glands, de brindilles, de cupules, de graines ou encore de feuilles et sont ensuite mis en scène dans des situations drôles et/ou tendres. Une exposition qui plonge dans l'univers poétique des lutins et des farfadets.

Enfin, pendant les vacances de la Toussaint, des ateliers en lien avec "Le peuple des chênes" vont être proposés aux enfants à partir de 6 ans. Ils pourront fabriquer un personnage ou un animal avec des éléments naturels (glands, pommes de pin, branches...). Ces ateliers sont offerts après la visite de l'exposition "Forêt".

"Le peuple des chênes", du 15 octobre au 14 janvier, à l'extérieur de la Maison de la Baie. "Forêt", du 15 octobre au 10 décembre, à l'intérieur du musée. Ateliers les mardi 24, jeudi 26 et lundi 30 octobre, de 14 h 30 à 16 h 30 et le jeudi 2 novembre, de 14 h 30 à 16 h 30. Maison de la Baie, site de l'Étoile, à Hillion.

Plus d'infos

02 96 32 27 98

maisondelabaie@sbaa.fr

+++ DE DATES

DES ANIMATIONS NATURE

"Sur la route des migrateurs" - L'automne et l'hiver sont la période privilégiée pour observer les oiseaux migrateurs qui sont environ 40 000 à arriver, chaque année, dans la baie de Saint-Brieuc. Cette animation est l'occasion d'apprendre à reconnaître les différentes espèces et de comprendre l'utilité d'espaces protégés comme les réserves naturelles (longues-vues et jumelles prêtées).

Rendez-vous à la Maison de la Baie, en octobre, les dimanches 22 et 29 (fête des oiseaux migrateurs), à 10 h ; en novembre, le vendredi 3, à 10 h, le dimanche 5, à 10 h et dimanche 19, à 10 h 30 ; en décembre, le dimanche 3, à 10 h. Tarifs : 6 € adulte, 3 € pour les 6-18 ans et **gratuit le 29 octobre.**

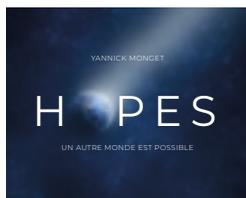
"Peur des araignées ? Pas nous !" - Christine Rollard, dite "Madame araignée", spécialiste des arachnides, donne une conférence le vendredi 20 octobre, à 20 h, à l'espace Palante (Hillion). Elle va démystifier cet animal familier et chasser les idées reçues dont il est victime. Une soirée tout public, proposée par la Maison de la Baie avec l'appui de VivArmor Nature, pour ne plus avoir peur de ces petites bêtes. **Gratuit.**

MÉDIATHÈQUES DE LA BAIE

Plus de 120 rendez-vous pour cette Année verte

Cette thématique se poursuit, jusqu'à la fin de l'année, dans les Médiathèques de la Baie avec un programme très varié.

Pour cette année 2023, l'écologie est le fil rouge des actions menées par les 31 bibliothèques et médiathèques du réseau des Médiathèques de la Baie. Événement phare de cette Année verte : l'exposition Hopes issue du livre photo-documentaire "Hopes, un autre monde est possible" de Yannick Monget. Dans cet ouvrage, des personnalités du monde entier - Prix Nobel, scientifiques, astronautes, philosophes, écrivains... - partagent leur vision de l'avenir autour de 120 scénarios mis en images par l'auteur. Cette expo, divisée en trois volets,



a circulé dans l'agglomération et est jusqu'au 31 octobre au Fœcil, au Vieux-Bourg et à Plœuc-L'Hermitage.

D'autres expositions sont à découvrir durant cette Année verte comme "Objectifs de développement durable" qui présente les 17 objectifs de développement durable définis par l'Unesco (Pordic, puis Saint-Carreuc) ou encore "Bestioles", résultat d'ateliers de fabrication de bestioles menés dans plusieurs médiathèques et animés par les ateliers Art Terre. Parmi les 124 rendez-vous program-

més, la "Fabrique du Père Noël" invite à réaliser des jeux et décorations avec des matériaux de récupération (Vieux-Bourg et Plérin). Le spectacle "L'Homme poubelle" questionne nos habitudes de consommation et leurs conséquences en termes d'extraction de matière, de production et de destruction des déchets (Langueux, Saint-Julien, Plédran). Et "Hillion-Houston" est l'occasion d'échanger avec deux lycéens, lauréats de la bourse Zéphyr, sur leur expérience à la Nasa, à Houston, en juillet dernier. Ils détailleront le travail effectué avec des chercheurs dans le cadre d'une mission fictive "Habiter Mars". ■



Des "Bestioles" sont fabriquées à partir de matériel de récup'.

1,2, 3, lisez, soufflez, respirez!

C'est l'intitulé de la 3^e édition du Mois de l'accessibilité qui se déroule en octobre dans les Médiathèques de la Baie.

Depuis 2019, Les Médiathèques de la Baie sont engagées dans un ambitieux projet en faveur de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Pour cela, les bibliothécaires sont formés, les espaces aménagés, les collections, les services et la communication adaptés... Enfin pour ouvrir encore davantage les médiathèques et sensibiliser le grand public aux handicaps, les Médiathèques de la Baie organisent, en octobre, Le Mois de l'accessibilité.

Cette troisième édition, intitulée "1,2, 3, Lisez, Soufflez, Respirez!", suit le fil rouge de l'Année verte (lire ci-dessus) et offre une plongée au cœur de la nature, à la découverte de ses bienfaits. ■

Une quarantaine d'animations est au programme. Parmi elles, une découverte de la bibliothérapie à travers plusieurs ateliers. Cette discipline repose sur l'idée que le livre peut faire du bien. Il permet de s'évader, de créer une bulle autour de soi et de découvrir de nouveaux horizons.

Des histoires et des comptines seront racontées avec des éléments en langue des signes aux tout-petits mal et bien entendants. Cette action "Écouter-voir" est menée par des bibliothécaires de la Baie et a pour but de sensibiliser les enfants à la langue des signes.

Autre proposition parmi d'autres : "La Boîte". Derrière une paroi alvéolée, un acteur ou des habitants de Plaintel et de Binic-Étables-sur-Mer confient des textes poétiques créés lors d'ateliers d'écriture avec la comédienne et autrice Anouch Paré. Seule la voix est alors "visible". ■



Le programme complet sur mediathequesdelabaie.fr

LA MÉDIATHÈQUE DE PLAINTEL RÉCOMPENSÉE

Elle a obtenu le 1^{er} prix Facile à lire, coordonné par Livre et Lecture en Bretagne. Le "Facile à lire" est une démarche qui vise à amener à la lecture des personnes qui n'ont jamais vraiment maîtrisé l'apprentissage de la lecture ou qui ont désappris à lire. Cela passe, par exemple, par des espaces identifiés avec une sélection d'ouvrages "faciles à lire"; par des médiations pour faire venir des personnes qui ne viennent pas, a priori, à la bibliothèque; par la présentation de livres de face... ■

CARNAVALOROCK

LES 20 ET 21 OCTOBRE, À SAINT-BRIEUC

DU ROCK,
DU SON,
DU LOURD...

SALLE DE ROBIEN!

Pour sa 6^e édition, les 20 et 21 octobre, Carnalorock s'offre de grands noms du rock au sens large. Le vendredi, la scène de la salle de Robien accueillera notamment le groupe de métal industriel français Mass Hysteria, le groupe punk agressif The Exploited ou encore Mass Muderers qui revient après 12 ans de silence. Le samedi, ce sera au tour de The Inspector Cluzo, de Fishbone ou encore des Briochins de Dewaere. Deux soirées qui promettent d'être à la fois chaudes, énergiques et intimistes. La jauge est, en effet, limitée à 2 300 personnes. ■

Plus d'infos

Carnalorock, les 20 et 21 octobre.

Tarifs : 35€ la soirée, 60€ le pass deux jours.

carnalorock.com



SALON DU LIVRE JEUNESSE DE PLOUFRAGAN

LE 7 ET 9 DÉCEMBRE

UNE INVITATION AU VOYAGE

La journée grand public du salon du livre jeunesse de Ploufragan se tiendra le samedi 9 décembre à l'école Louis Guilloux (Ploufragan). Le thème choisi pour cette 24^e édition est "Et maintenant ? On voyage...". L'invitée d'honneur sera Céline Lamour-Crochet, auteure et illustratrice qui réalise notamment des calligrammes simplifiés (textes dont la disposition forme un dessin) et des mots-images.

Le salon du livre sera l'occasion de rencontrer les 24 auteurs et illustrateurs invités, d'acheter et de faire dédicacer des livres. Il sera également possible de découvrir l'exposition d'arts plastiques

réalisée par les élèves de l'école et de profiter des ateliers créatifs des Médiathèques de la baie, des lectures des bénévoles de l'association Lire et faire lire...

Une nouveauté cette année : un spectacle d'objets manipulés, intitulé "La librairie Chamboul'tout", de la Campagne Orange Givrée sera donné le jeudi 7 décembre, à 18 h (35 min), à l'auditorium de Ploufragan (sur réservation au 06 86 46 63 02). ■

DE BEAUXLENDEMAINS

DU 21 AU 26 NOVEMBRE

La jeunesse vibre pour le spectacle vivant

De Beaux Lendemain est un festival d'art et de spectacle vivant à destination des petits, des enfants et des adolescents. Cette troisième édition se déroulera du 21 au 26 novembre dans huit communes de l'agglomération et notamment à Saint-Brieuc. Une quinzaine de propositions artistiques (théâtre, danse, musique, lecture) et une trentaine de représentations sont au programme dans des salles de spectacle, des MJC, en extérieur... Cette année, Karine Serres est l'auteure associée à De Beaux Lendemain. Après une résidence d'écriture d'une semaine à la Villa Rohannec'h, son texte "J'embarque" sera mis en voix et en espace pour le festival. « Il parle de la migration des hommes, des oiseaux, des marins-pêcheurs... », détaille Erik Mennesson, directeur du festival. L'auteure, metteuse en scène et scénographe sera également présente avec trois de ses pièces - "Sauvage", "Bagarre" et "À la Renverse" - , des lectures, des rencontres...

Autres moments forts de cette édition: la représentation d'"Un petit chaperon rouge" mis en scène par Florence Lavaud. Une version inattendue du conte de Charles Perrault qui a reçu le Molière du meilleur spectacle jeune public en 2006. « Une exposition photographique sera de nouveau présentée dans les rues de Saint-Brieuc », se réjouit Erik Mennesson. Et enfin, une danse participative est prévue le samedi 25 novembre, à 16h. « Différents groupes des quartiers de Saint-Brieuc et de plusieurs communes de l'agglomération auront préparé séparément des phrases chorégraphiques avant de se retrouver pour le défilé dans les rues du centre-ville ». Les spectateurs seront, eux aussi, invités à entrer dans la danse. ■



Plus d'infos

de-beaux-lendemain.fr



PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ | HILLION | PLÉDRAN | SAINT-LUNAIRE | LOUDÉAC | CALLAC

FESTIVAL DE CINÉMA JEUNE PUBLIC
22 OCT. > 3 NOV. 2023
www.oeilvagabond.net

L'ŒIL VAGABOND

DU 26 OCTOBRE AU 1^{ER} DÉCEMBRE

À DEUX, C'EST MIEUX!

Le festival de cinéma jeune public L'Œil Vagabond a pour thème cette année: "À deux c'est mieux, ensemble c'est mieux". Une édition qui va donc donner la part belle aux duos, aux histoires d'amitié, de complicité afin de "partager, rire et grandir".

L'Œil vagabond se déroule à la fois en Ille-et-Vilaine et en Côtes d'Armor. Il s'arrête dans l'agglomération, les 26 et 27 octobre, à Hillion, le 2 novembre, à Plédran et du 27 novembre au 1^{er} décembre, à Binic-Étables-sur-Mer. ■



Plus d'infos

Tarif : 4€ par personne pour la séance cinéma ou le spectacle - jeux et animations du Jardin de l'Œil, gratuit.

oeilvagabond.net

CHANTEURS DE RUE**LES 4 ET 5 NOVEMBRE, À QUINTIN**

LE FESTIVAL FÊTE SES 30 ANS!

Comme tous les ans, les rues et les places de Quintin vont, les 4 et 5 novembre, vibrer aux sons des chansons françaises, des accordéons, des guitares, des violons, des harmonicas ou encore des orgues de barbarie. Et plus encore cette année car le traditionnel festival des Chanteurs de rue va fêter ses 30 ans.

Pour l'événement, des artistes, palmes d'or lors de précédentes éditions, sont invités et se produiront durant le week-end. Un hommage sera également rendu à la vingtaine de chanteurs et musiciens fidèles depuis des années au festival. À ce plateau d'exception s'ajoutera une dizaine d'artistes qui fera découvrir son répertoire au public.

Enfin, pour ses 30 ans, le festival s'offre en ouverture, le vendredi 3 novembre, un concert d'Yves Jamait, auteur, compositeur, interprète et poète de la chanson française. Si l'ouverture sera exceptionnelle, la clôture également puisque les artistes invités se retrouveront tous sur scène le dimanche 5, au soir, pour deux heures de concert.



Festival des chanteurs de rue, les 4 et 5 novembre, gratuit. Concert d'Yves Jamait, le 3 novembre, à 21 h, salle des fêtes de Quintin. Tarif : 27€ (places assises). ■

Plus d'infosfestivalchanteursderuequintin.fr

Fête des Jardins
Le rendez-vous des Jardiniers Passionnés...
Château de Pommorio
Tréveneuc
21-22
Octobre

Invité d'Honneur :
Dr Gregory Kenicer
Botaniste au Royal Botanic
Garden d'Edinburgh

10h-18h Entrée 5€ Gratuit - 16 ans Thème : Les Plantes Magiques
Les ateliers et conférences sont gratuits pour les visiteurs dans la limite des places disponibles
Infos : fetedesjardins.com

FÊTE DES JARDINS**LES 21 ET 22 OCTOBRE, À TRÉVENEUC**

LES PLANTES MAGIQUES À L'HONNEUR

La Fête des jardins se tiendra les 21 et 22 octobre, au château de Pommorio, à Tréveneuc. Pour cette nouvelle édition d'automne, le thème portera sur les plantes magiques. L'invité d'honneur sera Gregory Kenicer. Un choix en parfaite cohérence avec la thématique puisque ce docteur en botanique et enseignant au Jardin botanique royal d'Édimbourg (Écosse) croit fermement que les plantes détiennent la clé du passé, du présent et du futur de l'humanité. Il donnera une conférence, le samedi 21, à 15h, et dédicacera son dernier livre "Magic plant".

Des pépiniéristes collectionneurs français et européens seront présents durant la fête. Les jardiniers en herbe ou confirmés trouveront sur place des plants potagers bio produits en local, des arbres fruitiers, des plants de petits fruitiers, des engrais verts, des articles de vannerie, de ferronnerie, de poterie ou encore d'herboristerie...

Des ateliers sur la permaculture – un pour les enfants, un autre pour les adultes – une dégustation de potion réconfortante à base de légumes de saison et d'herbes, ainsi que des démonstrations de teinture à l'indigo et d'extraction d'huiles essentielles sont au programme. Des balades à poney dans le parc du château pourront enfin être proposées aux enfants. ■

Plus d'infosfetedesjardins.com

Fête des jardins, les 21 et 22 octobre, de 10h à 18h, au château de Pommorio, à Tréveneuc. Entrée : 5€, gratuit pour les moins de 16 ans. Plusieurs possibilités de restauration sur place.



LES NUMÉROS & ADRESSES UTILES

SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

5, rue du 71^e Régiment d'Infanterie, 22000 Saint-Brieuc

02 96 77 20 00

accueil@sbaa.fr

saintbrieuc-armor-agglo.bzh

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

PÔLE DE PROXIMITÉ DE QUINTIN

La Ville Neuve, 22800 Saint-Brandan

02 96 79 67 00

02 96 79 67 08 (déchets ménagers)

polequintin@sbaa.fr

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

PÔLE DE PROXIMITÉ DE PLÆUC-L'HERMITAGE

11 A, rue de l'Église, 22150 Plæuc-L'Hermitage

02 96 42 17 70

poleploeuclhermitage@sbaa.fr

02 96 79 67 08 (déchets ménagers)

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

PÔLE DE PROXIMITÉ DE BINIC-ÉTABLES-SUR-MER

22, rue Pasteur, 22680 Binic-Étables-sur-Mer

(tous les courriers sont à transmettre au 5, rue du 71^e Régiment d'Infanterie, 22000 Saint-Brieuc)

02 96 77 60 56

accueil@sbaa.fr

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

ÉCONOMIE, ENTREPRISES

02 96 77 20 40

ESPACE INITIATIVES EMPLOI

47, rue du Docteur Rahuel, 22000 Saint-Brieuc

02 96 77 33 00

initiatives-emploi@sbaa.fr

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

RELAIS PETITE ENFANCE

02 96 77 60 50

TUB - Point TUB

5, rue du Combat des Trente, 22000 Saint-Brieuc

02 96 01 08 08

allotub@tub.bzh www.tub.bzh

MAISON DU VÉLO

Place François Mitterrand, 22000 Saint-Brieuc

02 96 61 73 15

roulibre@baiedesaintbrieuc.com

COLLECTE DES DÉCHETS, TRI, DÉCHÈTERIES

02 96 77 30 99

EAU ET ASSAINISSEMENT Centre technique de l'eau

1, rue de Sercq, ZAC des Plaines Villes, 22000 Saint-Brieuc

02 96 68 23 50

eau@sbaa.fr

lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ; jeudi, de 8h30 à 12h.

ESPACE INFO HABITAT, RÉNOVATION

5, rue du 71^e RI, 22000 Saint-Brieuc,

02 96 77 30 70

infohabitat@sbaa.fr

Lundi, mercredi, jeudi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, vendredi, de 9h à 12h.

CIAS

Antenne Centre

13, rue Pierre Mendès-France, à Trégueux

02 96 58 57 00

Antenne Sud

La Ville Neuve, à Saint-Brandan

02 96 58 57 02

Antenne Littoral

22, rue Pasteur, à Binic-Étables-sur-Mer

02 96 58 57 04

SERVICE ACCUEIL GENS DU VOYAGE

02 96 77 60 26

HALLE MARYVONNE DUPUREUR

67, rue Théodule Ribot, 22000 Saint-Brieuc

02 96 33 03 08

halle.athletisme.dupureur@

sbaa.fr



LES PISCINES

Aquabaie

Fermée et en travaux Réouverture du bassin ludique au plus tard en novembre

Espace Brézillet,

22000 Saint-Brieuc

02 96 756 756

Aquaval

17, rue de Gernugan, 22000 Saint-Brieuc

02 96 77 44 00

Hélène Boucher

67, rue Théodule Ribot, 22000 Saint-Brieuc

02 96 78 26 15

Goëlys

Rue Pierre de Coubertin, 22520 Binic-Étables-sur-Mer

02 96 69 20 10

Ophéa

Rue de la Fosse Malard, 22800 Quintin

02 96 58 19 40

LA PATINOIRE

24 rue du Pont Léon, 22360 Langueux

02 96 33 03 08

L'HIPPODROME

BP 33 - 22120 Yffiniac

02 96 33 03 08

LE GOLF DE LA BAIE DE SAINT-BRIEUC

Avenue des Ajoncs d'Or, 22410 Lantic

02 96 71 90 74

PÔLE NAUTIQUE SUD-GOËLO

Quai Robert Richet, 22410 Saint-Quay-Portrieux

02 96 70 54 65

LA BRIQUETERIE

Parc de Boutdeville, 22360 Langueux-les-Grèves,

02 96 63 36 66

LA MAISON DE LA BAIE

Site de l'Étoile, 22120 Hillion,

02 96 32 27 98

OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRES DE LA BAIE DE SAINT-BRIEUC

2 quater, rue des Lycéens Martyrs, 22000 Saint-Brieuc

02 96 33 32 50

saintbrieuc-armor-agglo.bzh



GROUPES DE LA MAJORITÉ



**Joël
LE BORGNE**
pour le groupe
des élus socialistes,
écologistes
et divers gauche

PLUi : un outil vers un urbanisme exemplaire

Au cours de ce mandat, d'importants efforts de modernisation de nos documents d'urbanisme ont été entrepris avec en particulier la rédaction de notre premier PLUi qui devrait être adopté début 2025. Il sera alors opposable dans nos 32 communes, permettant la mise en œuvre des dispositions législatives qui, depuis les lois SRU et ALUR, ont accompagné les objectifs de limitation de la consommation de l'Espace Agricole Naturel et Forestier (ENAF). Notre collectivité souscrit à l'impérieuse nécessité de sobriété foncière pour des raisons à la fois environnementales ou d'organisation et de gestion de notre territoire.

L'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) prévu par la loi Climat et Résilience appelle un changement de modèle pour des espaces urbains afin qu'ils deviennent plus denses. Il interroge également sur de nécessaires nouvelles approches sur le plan économique y compris pour le monde agricole. L'objectif du ZAN va devenir le catalyseur d'une réorganisation profonde de notre planification territoriale, au profit d'une gouvernance de l'artificialisation des sols aussi indispensable qu'inédite. Le principal enjeu est de penser différemment l'aménagement dans les documents d'urbanisme comme le PLUi. En effet, par le passé, nos PLU communaux étaient souvent conçus avec l'idée fautive que le foncier disponible était inépuisable voire pire, que sa meilleure valorisation était de devenir "du terrain à bâtir".

Les élus de Saint-Brieuc Armor Agglomération n'ont pas attendu que l'État légifère pour avoir un raisonnement nouveau, global et mutualisé. Pour y parvenir, les besoins actuels et futurs au regard des évolutions démographiques, des attentes en matière d'habitat (logement, mixité sociale, patrimoine...), du développement économique, de la préservation de notre environnement ont été évalués. Et cela, en tenant compte de la diversité des communes car les situations sont contrastées depuis la zone littorale qui croule sous la demande de "permis de construire avec vue sur mer" et un espace rural où certaines mairies se débattent

encore contre l'exode rural. Ajoutons à ceci les nombreuses communes soumises à l'obligation de construire davantage de logements sociaux pour satisfaire aux obligations de la loi SRU.

La loi Climat et Résilience adoptée en août 2021, amendée en juillet 2023, nous encourage ainsi à envisager la création de nouveaux outils pour tendre vers l'absence de toute artificialisation nette des sols d'ici 2050. Fort heureusement, SBAA n'est pas en retard et grâce à ces nouveaux documents d'urbanisme comme notre PLUi (et le futur SCOT), nous pourrions capter plus efficacement des dispositifs que l'État développe pour accompagner ce profond changement. D'autres moyens sont à développer comme la création d'une foncière portée par la ville de Saint-Brieuc pour réenchanter son centre-ville. La même chose pourrait être envisagée pour faire face aux friches économiques et agricoles. Des projets de constructions de logements régis par des baux à construction mûrissent, plusieurs constructions de villages seniors sont lancées... Il nous faudra aussi réfléchir à l'utilisation d'outils fiscaux pour mieux maîtriser le développement des résidences secondaires et freiner la prolifération des plateformes de locations.

L'adoption de notre PLUi va permettre à Saint-Brieuc Armor Agglomération d'orchestrer un urbanisme exemplaire. Notre action s'inscrit dans cette recherche de plus de sobriété pour envisager un modèle de développement respectueux des limites offertes par les écosystèmes. Au-delà de la question foncière, se pose l'enjeu de la sobriété matérielle et énergétique, des ressources et des déchets. Devant l'ampleur des changements sous-tendus par le zéro artificialisation nette, c'est notre capacité collective à porter plusieurs réponses complémentaires et transversales qui est mise à l'épreuve. De la bonne coordination de l'ensemble des acteurs impliqués dépendra une mise en œuvre ambitieuse de notre PLUi, garantissant la préservation de la biodiversité, la résilience de notre territoire et le bien-être des aggro-briochins. ■



**Pascale
GALLERNE**
pour le groupe
des élu.e.s EELV
Gauche citoyenne
UDB

Une obligation de sobriété

L'été 2023 aura malheureusement été le théâtre de nouveaux épisodes climatiques violents, rendant encore un peu plus visible, s'il le fallait, l'accélération du dérèglement climatique. Face à ces événements qui sont amenés à se répéter et s'amplifier, nous avons l'obligation de sobriété dans nos modes de vie et de consommation.

À l'échelle de notre Agglomération, cette modification de nos comportements aura notamment pour enjeu la réduction de nos déchets. Déchets dont le coût de traitement va fortement augmenter du fait, entre autres, de la hausse des prix de l'énergie et de nouvelles normes environnementales. Au-delà de cette réalité qui va impacter à la hausse les factures des usagers, la tarification incitative des ordures ménagères doit permettre à chacun, non seulement de mieux trier, mais aussi et surtout de réduire ses déchets.

Nos comportements individuels ont donc leur importance (compostage, paillage, achat en vrac...), mais pour qu'ils soient encore plus efficaces, ils doivent être soutenus par la collectivité. Aujourd'hui, par exemple, un nombre encore trop élevé d'usagers n'a pas accès à un composteur collectif ou individuel.

L'Agglomération pourrait aussi amplifier son effort de sensibilisation grâce à l'action des ambassadeurs auprès des écoles, des quartiers, des professionnels. L'éducation à l'environnement est un pilier majeur à la formation des citoyens que nous sommes toutes et tous.

Cette sobriété passe aussi par la non production en amont de suremballage, c'est donc aux industriels et professionnels de la grande distribution de s'emparer du sujet afin de réduire drastiquement leur production.

Nous invitons également nos parlementaires à légiférer sur le sujet afin d'avoir un cadre plus contraignant.

Chacun d'entre nous à son échelle est concerné de façon urgente et notre groupe est force de proposition sur le sujet. Rappelons que cette sobriété doit s'appliquer à tous les domaines de notre quotidien (mode de transport, usage de l'eau, aménagement de nos espaces...) si nous voulons garder notre planète vivable. ■

GROUPES DE LA MINORITÉ



Bruno BEUZIT
pour le groupe
des élu.e.s
communistes
et apparenté.e.s

L'insertion pour les plus éloignés de l'emploi : une priorité !

Après avoir été officiellement agréée "Territoire zéro chômeur" (TZCLD), l'Agglomération a obtenu le feu vert pour créer une entreprise à but d'emploi (EBE) sur le territoire "Saint-Brieuc et Ploufragan". L'EBE a ouvert en octobre avec 12 salariés et permettra d'embaucher à terme des dizaines de chômeurs éloignés de l'emploi.

Cette bonne nouvelle, fruit d'un travail partenarial remarquable, a été quelque peu ternie par les récentes annonces du Gouvernement. En effet, fin juillet, un arrêté venait diminuer la contribution financière de l'État à l'expérimentation TZCLD. Depuis le 1^{er} octobre, la Contribution au développement de l'emploi est passée de 102 % à 95 % du Smic.

Cela se traduit concrètement par une baisse d'environ 200 000 € sur 3 ans impliquant de nombreuses conséquences. En plus de fragiliser le modèle économique de l'EBE, nous risquons d'observer un ralentissement des embauches. Dans un budget contraint, faudra-t-il donner priorité aux activités rémunératrices au détriment d'activités à forte plus-value sociale ? Sélectionner les personnes les plus autonomes, les plus productives ? Une perte totale de sens, qui va à l'encontre des valeurs portées par ce projet d'insertion professionnelle et sociale.

À l'heure où 2,5 millions de personnes sont durablement privées d'emploi, comment comprendre une telle baisse des moyens alloués aux acteurs qui s'engagent sur leur territoire pour mettre fin au fléau que constitue la privation durable d'emploi ?

Nous regrettons ce raisonnement à court terme, sur fond d'économie, dénué d'ambition pour nos territoires en matière d'insertion et de plein emploi. Nous restons néanmoins positifs dans la mise en œuvre de ce projet innovant et promoteur sur notre territoire. Grâce à la mobilisation collective, un futur est possible pour le droit à l'emploi pour tous. ■



Stéphane BRIEND
pour le groupe
des élus Équilibres
& Territoires

De nombreux défis restent à relever à mi-mandat

Équilibres et Territoires est un groupe de la minorité, mais certainement pas un groupe d'opposition. Nous souhaitons mettre en avant notre volonté de coopération avec la majorité. Et si nous exprimons ici nos interrogations, c'est pour solliciter le débat qui manque trop souvent, car là où était la gouvernance "consensuelle" lors du mandat précédent, nous vivons à présent la gouvernance "partagée". La majorité souhaite mettre en place une taxe incitative sur les déchets ménagers. Équilibres & Territoires soutient les raisons écologiques du projet, mais reste dubitatif sur la mise en place de cette mesure qui impactera inmanquablement le pouvoir d'achat de nos administrés. L'excès de règles ne risque-t-il pas d'être contre-productif ? Nous demandons, depuis le début du projet de la TEOMi que la majorité fasse

le choix de la transparence, d'aller à la rencontre de ses administrés, à votre rencontre !

L'accompagnement du vieillissement est une nécessité absolue. Le CIAS et ses agents s'y emploient avec compétence et dévouement malgré les difficultés de recrutement, mais le service portage de repas ne répond plus à la demande. Nous constatons de nombreuses insatisfactions et de facto une baisse des bénéficiaires qui font appel à des prestataires privés. Nous serons vigilants pour continuer à apporter un service de qualité au meilleur coût. Une solution pourrait être l'expérimentation d'un retour de cette mission aux communes qui le peuvent afin d'être plus proches des familles.

Nous regrettons aussi que la répartition du budget général ne soit pas toujours équitable pour les 32 communes de l'agglomération et ne prenne pas suffisamment en compte la diversité de notre territoire et ses besoins notamment en matière de transports. Nos inquiétudes se basent sur des sujets qui vous touchent directement. Il reste beaucoup à faire, mais sachez que notre équipe restera mobilisée jusqu'à la fin du mandat et s'efforcera de servir vos intérêts ! ■



Sylvie GUIGNARD
pour le groupe
des élus
Terres & Mer

L'heure du bilan à mi-mandat

Nous voilà déjà en 2023. L'occasion pour nous de dresser un bilan – non-exhaustif – de notre action au sein de l'Agglomération et de dessiner les défis et objectifs qui nous attendent pour les 3 prochaines années.

L'aménagement et le développement du territoire font office de trame tout au long du mandat, avec l'élaboration ou la révision des documents d'urbanisme qui impacteront durablement toutes les opérations foncières à venir. Sur ces sujets, nous sommes attentifs à ce qu'ils ne viennent pas en contradiction avec les volontés municipales des Maires, que ce soit en rapport avec les commerces et les centralités, le logement, la loi Littoral, etc. En outre, nous réaffirmons notre souhait de consulter les habitants et les principaux acteurs concernés, qui seront les premiers impactés, en amont de ces décisions. Nous réclamons la même chose pour

la mise en place de la tarification incitative sur les déchets et sur la redevance spéciale.

Côté santé, le Projet Territorial de Santé, mis en place l'année dernière, est une première réponse pour encourager l'installation des médecins et professionnels de santé à s'installer sur le territoire, mais nous regrettons que l'Agglomération n'ait pas su se saisir de la compétence santé plus tôt.

D'autres défis nous attendent : un meilleur maillage en transports en commun du territoire pour éviter qu'ils ne bénéficient qu'aux habitants de la ville-centre, la finalisation de l'axe de contournement Sud en respectant les volontés de la commune de Trémuson, la poursuite de nos actions en faveur du logement, l'accélération de nos objectifs visant à la transition écologique et énergétique, etc. ■



Axel GÉRARD

Son wingfoil lui donne des ailes!

Ce Plérinais de 15 ans a commencé le wingfoil il y a 2 ans et demi et fait partie des meilleurs au monde. S'il a déjà remporté des titres internationaux, il se bat actuellement pour des podiums aux championnats du monde.

C'est tout sourire et avec modestie qu'Axel Gérard, 15 ans, raconte son parcours sportif. « *J'ai commencé le surf à 7 ans, je me suis ensuite mis au kitesurf, puis au surf foil. J'ai multiplié les supports pour avoir le plus de possibilités d'être sur l'eau en fonction des conditions météo* », confie cet amoureux de la mer et des sensations fortes. Il joue aussi, jusqu'à ses 13 ans, au FC Plérin. « *J'ai même commencé par le foot! se souvient-il. Mais j'ai dû faire des choix faute de temps* ». Et notamment quand il trouve, en 2021, un sponsor de renom dans le monde de la glisse et du foil.

« *C'est AFS qui m'a fait tester le wingfoil. J'ai tout de suite accroché* ». Ce sport, qui se pratique sur une planche avec foil et avec une aile gonflable tenue par des poignées, a alors un peu plus de deux ans et arrive tout juste en France. Axel apprend seul aux Rosaires où il vit avec

son père et sa sœur, Luna. Le week-end, si les conditions ne sont pas suffisantes dans la baie, ils partent en van pour trouver le bon spot. « *Ici, même si on n'a pas les vagues d'Hawaï, on est bien placés car on accède rapidement à plein de super endroits* », assure l'adolescent.

Axel, licencié au centre municipal de voile de Saint-Brieuc, démarre la compétition fin 2021 et se démarque rapidement. Cette année, il multiplie les déplacements à l'étranger — Brésil, Espagne, Danemark et Maroc — pour participer aux différentes manches des championnats du monde de wingfoil en catégorie adulte. Et Axel vise, en bon compétiteur, le podium.

Son récent palmarès est déjà impressionnant. Cet été, aux Canaries, il remporte la première place à la coupe du monde junior en race (course) et arrive deuxième en freestyle chez les adultes.

Au Maroc, fin septembre, il est même troisième mondial en vagues! Mais c'est en freestyle qu'il s'éclate le plus et impressionne en réalisant des figures acrobatiques à plus de 6 mètres de hauteur.

Épaulé par son père, Vincent, ce brillant élève – il bénéficie d'horaires aménagés au lycée Sacré-Cœur (Saint-Brieuc) – gère aussi la partie financière et logistique de la compétition. « *J'ai trouvé des sponsors locaux qui me soutiennent et me permettent de financer déplacements et logements* ». Primordial également, la gestion de son image sur les réseaux sociaux. Et ça fonctionne car le jeune Plérinais fait bel et bien rêver nombre de jeunes (et moins jeunes) "wingfoilers".

Plus d'infos

